EXERCICE 2011

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

AVANT-PROPOS

1981 – 2011

30 ans d'actions, d'engagements, de doutes, de ténacité, de patience, de révolte, mais jamais d'anéantissement ou de découragement.

30 ans au cours desquels ce sont les enfants, d'ici et d'ailleurs, qui nous ont obligés à être debout, à ne jamais baisser les bras face à l'ignominie des sévices et la barbarie dont ils étaient victimes.

30 ans, où malgré les obstacles, les attaques, les trahisons, la Voix De l'Enfant n'a eu de cesse, avec ses associations membres et ses partenaires financiers, de poursuivre ses actions et de maintenir ses prises de position, considérant, comme l'a rappelé notre amie et Porte-Parole Carole Bouquet que « s'il y a une cause, aujourd'hui, qui vaille la peine que l'on s'engage, c'est celle de l'Enfant ».

30 ans de combat sans compromis, pour que les enfants retrouvent leur dignité « Vous êtes les nouvelles formes de résistance. Ne lâchez rien ! », nous avait dit Lucie Aubrac.

30 ans avec des hommes et des femmes responsables d'associations, juristes, avocats, médecins, travailleurs sociaux, thérapeutes familiaux, qui témoignent par tout ce qu'ils ont apporté à la Voix De l'Enfant et par là-même aux enfants, qu'en réunissant les compétences, les volontés, on peut apporter à la souffrance des enfants, des réponses adaptées.

30 ans de réflexion et de travail, en étroite collaboration avec les professionnels, avec les administrations et les politiques, qui nous ont amenés à initier des projets inédits et à les matérialiser comme en France, les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles ou mauvais traitements ou à l'autre bout du monde, l'établissement d'un état-civil pour tous les enfants.

Tout ce qu'a porté, créé, réalisé la Voix De l'Enfant, elle le doit à l'engagement et à la confiance de ses associations membres, de ses administrateurs, de sa Porte-Parole Carole Bouquet, de ses ambassadeurs Bruno Solo, Mathieu Johann et Taïg Khris et de ses fidèles partenaires financiers sans lesquels aucune action n'aurait pu être menée à bien. C'est l'engagement et la fidélité dans le temps de l'ensemble de ces membres et partenaires qui font la spécificité et la force de la Voix De l'Enfant.

Tout au long de ces 30 années comme de cette année 2011, écouter, rassembler, bousculer, réagir, agir, sont des mots qui ont ponctué le quotidien de la Voix De l'Enfant et de son équipe, pour faire entendre la voix des enfants réduits au silence et rappeler qu'ils doivent être au cœur des priorités de chacun pour savoir les écouter. « En écoutant les enfants », nous disait l'an passé notre Président d'Honneur, Stéphane Hessel, « nous leur permettons de développer leur capacité de réinventer le monde de demain et à en être responsables ».

N'oublions jamais que l'enfant maltraité, torturé, bafoué, humilié, emprisonné, affamé, marginalisé, n'est pas simplement blessé, il est touché au plus profond de lui et se sont toutes ses aptitudes à appréhender la société, l'humanité, qui sont obérées.

Comme les premiers chapitres d'un ouvrage, ces trente ans d'engagements et d'actions de la Voix De l'Enfant appellent à une suite ; rien n'est achevé, nous devons poursuivre et développer nos actions afin, comme l'a dit dernièrement Carole Bouquet, « d'obtenir des décideurs au-delà des clivages politiques et religieux, des mesures qui privilégient le droit à l'Enfance ».

Martine BROUSSE
Déléguée Générale

SOMMAIRE

Activités Fédératives _____ p.5 à 17

Evènements fédératifs et fédérateurs ……..…….. p.6 à 10

Rencontre Annuelle

- Fraternity Cup 2011
- Assises Nationales

Réunions de travail …… p.10 à 12

- Commission Nationale
- Commission Internationale
- Commission Juridique
- Groupe de travail de la Voix De l'Enfant sur les enfants placés

Représentation et plaidoyer ……..…… p. 12 à 16

- CNCDH
- GIPED
- Travaux & projets de loi
- Commission Nationale des oeuvres Cinématographiques (CNC)
- Conférence sur l'adoption et le placement
- Réunions ministérielles
- Défenseur des droits

Vie du Conseil d'Administration …… p. 16 à 17

- Réunions du Bureau
- Réunions du Conseil d'Administration
- Associations : nouveaux membres
- Remise des insignes

Actions France _____ p. 18 à 26

- Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
  - Ouvertures
  - Suivi
  - En cours de création
- Rencontres régionales des UAMJ
- Accompagnement d'enfants, d'adolescents et de familles
- Soutien aux enfants en difficulté
- Constitutions de Partie Civile
- Programme de prévention sur l'utilisation des nouvelles technologies
- Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale
- Formations
  - Intervention auprès des stagiaires BAFA
  - Formations des professionnels des UAMJ
  - GEPSO
  - Ecole Nationale de la Magistrature
  - Université d'Evry

Actions Européennes _____ p. 27 à 30

- Programme Leonardo da Vinci
  - Rencontres Transnationales en Italie et en Roumanie
  - Publication Finale et Conférence Finale
- Train Together – Se Former Ensemble

- Centre Européen de Formation et d'Expertise sur les Maltraitances Infantiles (CEFEMI)

Actions Internationales _____ p. 31 à 35

- Afrique du Sud : Mission de suivi et d'évaluation
- Burkina Faso : Programme de scolarisation et missions
- Haïti : rénovation de l'école Saint Alphonse
- Inde : Ecole de Karur
- Palestine : Fête de la science
- Rwanda : programme « Maison de la Paix »

Communication _____ p. 36 à 38

Interne ..... ***p. 37 à 38***

- Communiqués de Presse
- Campagne de sensibilisation contre les maltraitances

Medias ..... ***p. 38***

- Rendez-vous Presse écrite, Télévision, Radio

Manifestations _____ p. 39 à 41

Partenaires _____ p. 42 à 53

- Partenaires institutionnels
- Partenaires entreprises
- Nouveaux partenariats

Projets _____ p. 54 à 59

Fédératif ..... ***p. 55 à 56***

- Manifeste et Pacte pour l'Enfance
- Fraternity Cup 2012
- Colloque sur la bonne gouvernance
- Concert au théâtre des Champs Elysées
- Fête des Loges

France ..... ***p. 56 à 57***

- Etudes auprès des UAMJ
- Séminaire national des UAMJ
- Programmes de formations
- Ouvertures d'UAMJ
- … et à Moscou

Europe ..... ***p. 57***

- Accueil des Mineurs Isolés Etrangers

International ..... ***p. 57 à 59***

- Programme à Haïti
- Programme en Afrique du Sud
- Mission de suivi au Burkina Faso
- Mission dans la Bande de Gaza
- Programme au Rwanda
- Programmes état-civil

Communication ..... ***p. 59***

- Campagne télévisée de prévention contre les maltraitances

- Campagnes d’appels à dons

Annexes _____ p. 60 à 87

ACTIVITÉS FÉDÉRATIVES

EVENEMENTS FEDERATIFS ET FEDERATEURS

Rencontre Annuelle

Pour ce rendez-vous annuel qu'a initié la Voix De l'Enfant pour réunir ses associations membres et leur donner la parole, le Conseil d'Administration a proposé, pour cette Rencontre Annuelle des 13 et 14 mai 2011, de poursuivre les réflexions menées dans le cadre de la Commission Nationale et de la Commission Internationale, en invitant les associations membres à échanger sur le thème de l' « l'intérêt de l'enfant » qui est ressorti dans chaque discussion et dans les travaux des Commissions.

Le Président Bernard Cordier a ouvert la Rencontre Annuelle, après avoir accueilli l'ensemble des participants et leur avoir exprimé sa reconnaissance pour leur participation et leur engagement au sein de la Voix De l'Enfant et tout l'intérêt qu'il porte, chaque année, à cette réunion riche par la diversité des participants et la qualité des échanges d'où émanent, très souvent, des recommandations.

Après ses mots d'accueil, Bernard Cordier a donné la parole à Hervé Théaudière pour lancer les travaux. Ce dernier a présenté le déroulé de la Rencontre et de l'Assemblée Générale et le programme des deux journées. Pour la première Table Ronde, il a invité trois experts à venir partager leur approche de la notion de « l'intérêt de l'enfant » au regard de leur trois disciplines : le droit, la pédiatrie et la pédopsychiatrie.

Le Docteur Georges Bangemann, pédiatre, a souligné la vulnérabilité de l'enfant qui légitime que son intérêt soit « supérieur », ce qui appelle à ce que l'enfant soit protégé par le droit dans une culture du respect et de la solidarité.

Maître Etienne de Ruffi de Ponteves, avocat, a qualifié « l'intérêt de l'enfant » de « primordial » plutôt que de « supérieur ». Cette notion reconnaît à l'enfant son droit à l'enfance, c'est-à-dire le droit à être protégé et ainsi de vivre son temps de l'enfance.

Pour le Docteur Jacqueline Augendre, pédopsychiatre, « l'intérêt supérieur de l'enfant » est d'abord celui d'être écouté et entendu, puis d'être accompagné et protégé. Le parcours de l'enfant dans son « intérêt » doit être respecté.

De ces trois interventions s'est dégagée la nécessité incontournable de respecter « l'intérêt supérieur de l'enfant » qui est avant tout de considérer l'enfant comme l'être le plus vulnérable qui nécessite une protection particulière et à qui nous devons garantir des conditions de vie dignes de ses droits d'enfant.

A la suite de cette Table Ronde et des échanges, les participants ont été invités à rejoindre un des quatre ateliers de travail. Les thématiques proposées étaient les suivantes :

- Quelle famille dans l'intérêt de l'enfant ?
- Quelle éducation scolaire dans l'intérêt de l'enfant ?
- Quel usage des nouvelles technologies dans l'intérêt de l'enfant ?
- Quelle culture dans l'intérêt de l'enfant ?

La synthèse des travaux menés dans chacun des ateliers a permis de dégager une position commune sur la notion « d'intérêt supérieur de l'enfant ».

La mise en commun des conclusions s'est faite en présence de l'Ambassadeur Stéphane Hessel, Président d'Honneur. Ce dernier est revenu sur la thématique de la Rencontre Annuelle en

l'analysant du point de vue de l'action en faveur des Droits de l'Homme. Il a rappelé l'importance du droit international qui a été le garant d'une protection sans cesse accrue des Droits de l'Homme. Il a rappelé la responsabilité des instances internationales dans le respect des traités internationaux ratifiés. Ce rôle est essentiel dans le cadre de la protection des êtres les plus vulnérables et en particulier les enfants qui nécessitent une politique particulière. En conclusion des réflexions menées au cours de la journée, Stéphane Hessel nous a transmis un message fort, en déclarant : « en écoutant les enfants, nous leur permettrons de développer leur capacité à réinventer le monde de demain et à en être responsable ».

En fin de journée, les participants ont été rejoints par des partenaires financiers et des membres d'associations amies pour partager un moment convivial lors d'un cocktail et d'une projection de deux documentaires pour l'un sur « La création de la première Salle d'Audition Protégée pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances au Tribunal de Grande Instance d'Angers » et pour l'autre sur « Le bilan des actions post tsunami – menées grâce aux financements du partenaire E. Leclerc -, six ans après la catastrophe qui a ravagé les zones côtières de l'Inde et du Sri Lanka », organisée pour fêter le 30ème anniversaire de la Voix De l'Enfant.

Après ces temps forts, les participants se sont retrouvés autour d'un dîner au cours duquel le Président Bernard Cordier et le Président d'Honneur Stéphane Hessel ont soufflé les 30 bougies pour les 30 ans d'engagement et d'actions de la Voix De l'Enfant.

La Rencontre Annuelle s'est poursuivie le samedi matin avec l'intervention de quatre grands témoins, membres de la Voix De l'Enfant : Muriel Barbary, chef de projet de l'association Sesobel au Liban, Hajanirina Ramarovahiny, responsable de projet de l'Association Bazar Sans Frontières à Madagascar, Arnaud de Blic de l'association Volontariat en Inde et Alfred Blanchet, Président de SOS Enfants, représentant l'association Coup de mains qui travaille auprès des familles roumaines et roms en Seine Saint-Denis. Chacun des intervenants a abordé la question de l'intérêt de l'enfant au regard des actions menées sur le terrain par leurs associations.

A la suite de ces prises de parole et des échanges, Hervé Théaudière a conclu cette première partie en se félicitant de la cohérence qui se dégage des travaux menés dans les ateliers et du sens donné à la notion de « l'intérêt de l'enfant ».

Fidèles à leurs convictions et à leur réactivité, les membres présents ont adopté la motion présentée par l'équipe de la Voix De l'Enfant, dénonçant la réforme de la procédure pénale en matière d'infraction des mineurs, motion adoptée à l'unanimité.

La Rencontre Annuelle a été clôturée par un déjeuner et suivie par l'Assemblée Générale Ordinaire qui a réuni des représentants d'associations membres et partenaires.

Fraternity Cup 2011

Après le succès de la première Fraternity Cup en 2010, la Voix De l'Enfant et ses deux partenaires Laureus France et Diambar's ont souhaité renouveler cet évènement. C'est ainsi que la Fraternity Cup 2011 s'est tenue, une nouvelle fois, à Paris du 17 au 26 juillet.

Un événement fédératif….

Cette nouvelle édition a été l'occasion de renforcer la dimension fédérative de la Voix De l'Enfant en réunissant des enfants et leurs animateurs d'associations membres et amies venant des quatre continents.

… et interculturel

Chaque délégation était composée de 7 enfants de 11 à 13 ans - dont au moins 3 filles - et de deux accompagnateurs - une femme et un homme. En préparation à leur participation à la Fraternity Cup, les délégations s'étaient engagées, au cours des mois précédents leur venue en France, de préparer un journal retraçant leurs réflexions, leurs échanges sur des valeurs motrices de la fraternité comme la non violence, la non discrimination, l'égalité et la tolérance.

La Fraternity Cup 2011 a accueilli 130 enfants et animateurs. Les délégations, au nombre de 14 en comptant les quatre délégations françaises (Paris, Montreuil, Marseille et la Guyane Française), étaient représentées par le Maroc, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Argentine, Israël, la Palestine, la Bosnie-Herzégovine, la Roumanie, le Japon, et l'Inde.

Chaque jour … des ateliers artistiques et sportifs

Alors que toute l'équipe organisatrice pensait devoir protéger les enfants du soleil et de la chaleur, ce sont des trombes d'eau contre lesquelles il a fallu les abriter et les protéger du froid. Mais comme toujours rien n'arrête la Voix De l'Enfant pour que les enfants profitent pleinement de ce moment particulier de rencontres, d'échanges et de découvertes.

Dès l'arrivée, les délégations ont participé le matin à deux ateliers artistiques : l'atelier « fresque » était animé par une artiste peintre spécialisée dans l'art du graffiti et l'atelier « chant », orchestré par une professionnelle. A l'atelier « fresque », les enfants ont peint des personnages en donnant libre cours à leur imagination créative. A l'atelier « chant », les enfants ont été initiés aux techniques de respiration et de vocalisation à travers l'apprentissage de polyphonies de diverses régions du monde.

Après un déjeuner pique-nique, chaque après-midi était consacré au sport. Les délégations se partageaient entre les matchs du tournoi de football organisé par Laureus France et l'atelier d'initiation au rugby, animé par les éducateurs sportifs de l'association *Les Enfants de l'Ovale*.

Le dernier jour de la Fraternity Cup, les enfants se sont familiarisés avec un sport, qui pour beaucoup leur était inconnu, le golf. Avec l'association *Golf Educatif,* beaucoup se sont découverts des aptitudes et un certain intérêt à ce sport.

Pendant que les enfants faisaient connaissance et partageaient les différentes activités, leurs accompagnateurs se sont retrouvés en atelier afin d'échanger sur leurs pratiques et leur approche du travail éducatif et de l'animation. La supervision du groupe a été assurée par l'association d'Education aux Droits de l'Homme, Korhom. Au cours d'un atelier, les accompagnateurs ont découvert les jeux coopératifs.

... et des visites

Des visites culturelles et ludiques ont ponctué le séjour. Une sortie a conduit le groupe de la cour Napoléon du Louvre aux Champs Elysées, en passant par la Comédie Française, l'Opéra Garnier et l'église de la Madeleine. Les enfants ont découvert l'histoire de Paris lors d'une visite privée de l'Hôtel de Ville, suivie d'une visite de Notre-Dame. En fin de journée, après la finale, du haut de la Tour Eiffel, les enfants ont eu une vision panoramique de Paris et chacun a pu apercevoir les différents lieux qu'il avait visités durant la semaine.

A quelques encablures de la capitale, le Stade de France a accueilli les délégations qui ont visité ce stade emblématique et ses vestiaires.

A la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Porte de la Villette, les enfants se sont livrés à de multiples expériences scientifiques. Cette visite a permis de connaître, de façon ludique, de nombreux phénomènes scientifiques, mathématiques et astronomiques. La visite s'est conclue au planétarium par un voyage intergalactique, où les enfants ont découvert les mystères de la voie lactée.

La Fraternity Cup ... un moment particulier de partage et de convivialité lors de la journée de gala

Aux pieds de la Tour Eiffel, au complexe sportif Emile Anthoine, les enfants ont joué les demi-finales et finales du tournoi de football. Plusieurs partenaires ont fait l'honneur à la Voix De l'Enfant d'être présents notamment Renault, GDF-SUEZ, Cartier. Les enfants ont déroulé avec beaucoup de fierté la fresque qu'ils avaient réalisée puis, ils ont interprété les chants qu'ils avaient appris au cours de l'atelier de musique. Moment très chaleureux où les amis des associations membres et partenaires, les représentants des institutions privées et publiques se sont retrouvés et ont pu échanger sur le vécu des enfants pendant cette Fraternity Cup et la pérennisation de cet évènement. Toutes les délégations ont ensuite été chaleureusement remerciées et récompensées pour leur participation et leur engagement tout au long de l'événement.

… et le spectacle des enfants

Un spectacle original et émouvant a été joué par les enfants au cours du dîner. Entre les plats et les distributions de cadeaux offerts par nos partenaires, chaque délégation a donné une représentation de chant, de danse ou de théâtre, typique de sa culture, en la partageant avec le groupe. Une grande danse initiée par la délégation roumaine a réuni tous les enfants et leurs accompagnateurs et un chant pour la paix a été lancé par les délégations marocaine, israélienne et palestinienne. Tous les enfants, les animateurs et les organisateurs, les restaurateurs, tout le monde a chanté la PAIX. Ce moment intense a marqué tous les participants et reste encore très présent dans l'esprit de chacun.

Pour les enfants et les animateurs, la Fraternity Cup 2011 a été une réelle réussite, un événement inoubliable et tous souhaitent une troisième édition en 2012.

Assises Nationales de la Voix De l'Enfant

Les Assises Nationales se sont tenues le mercredi 21 décembre, salle Gaston Monerville au Sénat. Ces Assises étaient placées sous le parrainage de Madame Isabelle Debré, Sénateur des Hauts-de-Seine et vice-présidente de la Commission des Affaires Sociales.

Des représentants d'associations membres et amies étaient réunis autour de l'équipe du siège et des administrateurs. La journée était présidée par Françoise Fouquet Dorr, Présidente de la Voix De l'Enfant et animée par Hervé Théaudière, administrateur et Président de l'association membre Les Enfants de Noé.

Les travaux et les échanges ont porté tout d'abord sur les propositions formulées au préalable par les associations membres à partir du projet du Manifeste rédigé par des membres de l'équipe.

La matinée a permis à chacune et chacun de s'exprimer et d'adopter, après discussion, les propositions présentées par la Voix De l'Enfant. Propositions portant sur les thématiques au niveau national comme : Quelle famille pour un enfant ? Quelle justice et quelle protection pour les enfants victimes ? Quelle éducation scolaire ? Quelle justice pour les mineurs auteurs ? ainsi que sur les médias. A l'international ont été abordés les thèmes de l'établissement de l'état civil pour les enfants, les enfants soldats et dans les conflits et autres.

Après avoir élaboré les engagements qui seront soumis aux candidats à l'élection présidentielle, les participants ont souhaité que le Manifeste soit accompagné d'un document résumant en 6 propositions les engagements formulés qui seront adressés aux candidats. Le titre retenu pour ce document : Pacte pour l'enfance 2012.

Un déjeuner convivial a permis de poursuivre les échanges et de faire émerger de nouvelles propositions.

L'après-midi a été consacré plus particulièrement à la présentation des outils mis en place pour renforcer et développer le réseau fédératif, notamment en relançant l'Extranet. Par ailleurs, les supports de communication interne ont été soumis à l'assemblée afin qu'ils puissent être enrichis par l'apport de pratiques expérimentées dans des associations membres.

Les associations ont été invitées à partager leur point de vue sur les moyens de communication et le fonctionnement du réseau actuel de la Voix De l'Enfant et à ce qu'elles aimeraient voir évoluer pour les années à venir.

Les Assises ont été clôturées par Hervé Théaudière qui a souligné la détermination qui se dégageait des échanges et des prises de position pour que la Voix De l'Enfant poursuive ses actions pour les trois décennies à venir.

REUNIONS DE TRAVAIL

Commission Nationale

Le vendredi 25 mars, la Commission Nationale a réuni à la Voix De l'Enfant 34 participants, parmi lesquels des avocats et des représentants de 17 associations membres. La Commission avait pour thématique : « l'intérêt supérieur de l'enfant ».

Forts de leurs expériences et de leurs pratiques dans des domaines tels que la prévention des maltraitances, l'accompagnement à la scolarité, la médiation familiale ou la prise en charge des enfants handicapés, avocats, médecins, thérapeutes et représentants associatifs ont partagé leur vision sur la notion d'intérêt supérieur de l'enfant.

La richesse des échanges et le croisement des points de vue ont permis de saisir la complexité de cette notion dont les contours juridiques sont encore flous. Les participants sont parvenus à dégager une idée forte : celle de la nécessité de tenir compte – notamment dans les décisions judiciaires – du ressenti et des besoins affectifs de l'enfant dans l'appréciation de son intérêt.

La question du placement familial ou en institution des mineurs ainsi que leur devenir a particulièrement intéressé les participants qui ont déploré les nombreuses difficultés rencontrées par ces jeunes lors de leur placement. Ils ont rappelé la nécessité d'une prise en charge globale et d'un

accompagnement spécifique qui permettraient à chacun d'eux de tendre vers l'autonomie et la responsabilité.

Commission Internationale

La Commission Internationale de la Voix De l'Enfant s'est réunie, le 13 avril, à la Voix De l'Enfant. 15 associations membres étaient présentes. Après un tour de table permettant à chaque participant de présenter son association et les actions qu'elle soutient, la journée s'est déroulée en quatre temps à partir de quatre thématiques : la bonne gouvernance des projets à l'international, l'intérêt supérieur de l'enfant, les programmes d'état-civil et pour finir, le portage des Volontaires de Solidarité Internationale.

Le thème sur la bonne gouvernance des projets à l'international concerne toutes les associations qui souhaitent comprendre le fonctionnement et partager leur expérience. Il a donc fait l'objet de discussions afin que chacune et chacun puisse mieux apprécier les différentes approches qui permettent de mener à bien une telle pratique. Il est ressorti des échanges la nécessité d'approfondir cette façon de faire et d'être pour une association vis-à-vis de l'entreprise partenaire et donc le souhait que la Voix De l'Enfant organise un colloque sur ce thème.

Le second thème relatif à l'établissement de l'état-civil a amené chaque association à détailler ses programmes mis en œuvre sur le terrain et elles ont rappelé l'extrême nécessité de donner à chaque enfant un état-civil qui lui permet d'être reconnu comme sujet de droit et ainsi de bénéficier d'une protection, de l'accès aux soins, à la scolarisation et autres. Il a été cependant rappelé qu'il y avait encore beaucoup à faire et que les associations de la Voix De l'Enfant devaient être vigilantes pour que les petits efforts faits, là où elles sont, ne retombent jamais.

L'étude de ce thème récurrent a amené les associations œuvrant à l'international à exprimer leur opinion sur la notion « d'intérêt supérieur de l'enfant » et ses applications dans les programmes de terrain. Un débat de fond a permis d'une part de constater une fois encore que les notions relatives à l'intérêt supérieur de l'enfant convergeaient et d'autre part, que chaque association était déterminée de faire valoir ce droit pour tout enfant quel qu'il soit où qu'il soit.

Enfin, pour traiter le dernier thème relatif au portage des volontaires de solidarité internationale, la Voix De l'Enfant avait sollicité le Directeur du développement de la Guilde, Jean-Christophe Crespel, pour qu'il intervienne afin d'expliquer en quoi consiste le portage de Volontaires de la Solidarité Internationale, et comment les associations peuvent bénéficier d'agréments pour envoyer des volontaires sur les lieux de leurs programmes.

Cette Commission Internationale fut une fois encore l'occasion de réflexions et d'échanges, source de propositions et de volonté de renforcer la coopération entre les associations.

Commission Juridique

La Commission Juridique s'est réunie à trois reprises : les 4 mars, 17 juin et 4 novembre. Lors de chaque réunion, les membres ont étudié les propositions de constitutions de partie civile présentées par l'équipe du siège afin de donner un avis au Conseil d'Administration. Un état sur les affaires en cours et les audiences à venir était aussi réalisé.

… Réunion du 4 mars. Les avocats et juristes présents ont étudié la proposition de loi déposée par la députée, Madame Henriette Martinez, relative « au suivi des enfants en danger par la transmission des informations ». Cette proposition garantirait un suivi des enfants en danger, notamment lorsque la famille déménage d'un département à l'autre.
Une réflexion a aussi été menée sur les propositions formulées par la députée, Madame Brigitte Barèges, suite à sa mission parlementaire sur « l'accouchement dans le secret », publiée fin 2010. En décembre, cette dernière a déposé une proposition de loi visant à « la levée de l'anonymat » et à l'organisation de « l'accouchement dans le secret ».

… Réunion du 17 juin. La Commission Juridique a poursuivi la réflexion engagée par les associations membres sur la « Justice des mineurs » et sur les réponses alternatives qui pourraient être proposées au « tout répressif » suite à la motion adoptée lors de l'Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant, motion qui a été adressée à tous les parlementaires avant l'adoption de la loi.
Les avocats, très inquiets de la proposition sur la réforme de la Justice, se sont également préoccupés de l'impact de la participation des citoyens non seulement aux Cours d'Assises mais aussi au sein des tribunaux correctionnels. Le rôle donné aux citoyens, dans le suivi de l'application des peines des personnes condamnées, interpelle la Voix De l'Enfant car les avis des professionnels médicaux et judiciaires doivent rester prépondérants.

… Réunion du 4 novembre. Les membres de la Commission ont traité plusieurs thèmes, notamment l'accès limité à l'aide juridictionnelle pour les enfants victimes. Des recommandations ont été formulées afin que tous les mineurs victimes aient un égal accès à la Justice. Enfin, la proposition de loi relative à l'enfance délaissée a été examinée par les membres qui ont souligné que plusieurs dispositions nécessitaient d'être approfondies.

Groupe de travail de la Voix De l'Enfant sur les enfants placés

Depuis plusieurs années, la Voix De l'Enfant est régulièrement sollicitée par des assistants familiaux qui ont vu le ou les enfant(s) qui leur étai(en)t confié(s), depuis de nombreuses années, brusquement retiré(s) pour être placé(s) dans une autre famille d'accueil ou dans un foyer, souvent sans préparation et sans maintien des relations entre l'enfant et sa première famille d'accueil (affaire de Gouvieux, David, Cindy, …).

Aussi, afin que ces situations cessent, la Voix De l'Enfant dans une démarche fédérative a invité avocats, syndicats, professionnels de l'enfance concernés par ces situations à se joindre à ses réflexions afin d'élaborer des propositions pouvant améliorer la situation des enfants placés et leur prise en charge en famille d'accueil.

Trois réunions de travail ont été organisées en 2011, au cours desquelles les professionnels présents ont notamment insisté sur l'évaluation de l'intérêt de l'enfant et l'importance d'un avocat à ses côtés pour la défense de l'intérêt de ce dernier.

REPRESENTATION ET PLAIDOYER

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)

Tout au long de l'année, la Voix De l'Enfant a participé activement aux travaux de la CNCDH dont Martine Brousse est la Vice-Présidente. Chaque mois, la Voix De l'Enfant a contribué aux réflexions menées au sein des sous-commissions, notamment lors des réunions de la sous-commission

« Questions Nationales » au cours desquelles différents projets de lois ont été étudiés et des auditions d'experts ont été réalisées, entre autres, sur le droit des étrangers, le dispositif national d'asile, la réforme de la procédure pénale ainsi que sur la justice des mineurs. Elle a également assisté à chacune des Assemblées Plénières.
De plus, la Voix De l'Enfant a participé à plusieurs groupes de travail :

… relatif à la justice pénale des mineurs

Durant le 2ème trimestre, la Voix De l'Enfant a présidé le groupe de travail sur la justice pénale des mineurs. Un représentant d'un syndicat de la magistrature, des avocats et des juristes ont été auditionnés. Tous se sont déclarés inquiets sur les propositions faites en matière de prise en charge et de traitement judiciaire des mineurs délinquants. La CNCDH a été auditionnée par le Rapporteur de la Commission des Lois, le député Huyghe. Au cours de l'audition, Martine Brousse, Vice-Présidente de la CNCDH, a confirmé le profond attachement de la CNCDH « aux principes qui ont prévalu lors de l'adoption de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ».
Au cours de l'assemblée plénière du 23 juin, les membres de la CNCDH ont adopté un avis relatif au projet de loi sur « La participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs ».

… relatif au droit de vivre en famille

Au dernier trimestre 2011, la Voix De l'Enfant, avec ATD Quart Monde, a proposé à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme de réaliser une étude sur « Le droit de vivre en famille des mineurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ».
Cette étude est de grande ampleur. Elle traite d'une part, des moyens de prévention matériels et humains pour soutenir les familles en difficultés éducatives et éviter le placement d'enfant, et d'autre part, du droit des enfants de voir leur besoin de stabilité et d'équilibre respecté lorsqu'ils sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. La solution d'une deuxième famille d'accueil ou adoptive, si la famille biologique se révèle dangereuse, a été retenue. De nombreuses auditions de professionnels ont été réalisées : avocats, travailleurs sociaux, directeur d'Etablissement d'accueil, psychologue, sociologue, psychothérapeute et associations.
En 2001, la CNCDH avait déjà pris position sur cette question en adoptant un avis sur le placement des enfants. Dix ans après cet avis, cette étude permet de réaliser un bilan tant législatif que des pratiques en cours.

Groupement d'Intérêt Public - Enfance en Danger (GIPED)

La Voix De l'Enfant est administrateur du GIPED qui rassemble le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger, le 119, ouvert en janvier 1990 et l'Observatoire National de l'Enfance en Danger créé en 2004. Elle participe aux Conseils d'administration pour représenter les associations membres du GIPED.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 octobre, la Déléguée Générale de la Voix De l'Enfant a été élue membre du Bureau et Vice-présidente du GIPED.

Travaux & projets de loi

Le 13 avril 2011, le gouvernement a déposé au Parlement un projet de **loi relatif au jugement des mineurs** et a souhaité qu'il soit étudié en procédure accélérée. Immédiatement, la Voix De l'Enfant, très inquiète des dispositions du projet de loi, s'est mobilisée.

Réunie le 14 mai, l'Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant a adopté une motion « *Pourquoi la Voix De l'Enfant s'oppose aux dispositions de ce projet de loi ?* » qui a été adressée à tous les Parlementaires. De plus, du mois d'avril au mois de juillet, elle a participé activement aux travaux du Groupe de Travail « sur le jugement des mineurs », à la CNCDH.

Malgré la mobilisation de la Voix De l'Enfant et de tous les professionnels du secteur (magistrats, avocats, éducateurs), la loi a été adoptée le 10 août. A la suite d'une saisine, le Conseil Constitutionnel a émis des réserves quant à la mise en œuvre de cette loi.

La Voix De l'Enfant reste très vigilante au traitement des mineurs délinquants, considérant que des mesures telles que la surveillance par bracelet électronique, la détention provisoire des mineurs de 13 ans, la présentation immédiate sont totalement inadaptées au regard des besoins éducatifs que nécessite la prise en charge de ces mineurs. De plus, la Voix De l'Enfant souligne que la création d'un Tribunal Correctionnel pour Mineurs où ne siège qu'un seul juge des enfants, ne permettra pas une prise en compte de la spécificité de la délinquance des mineurs et de la nécessité particulière de personnalisation des mesures.

Commission Nationale des oeuvres Cinématographiques (CNC) - Commission de classification

La Voix De l'Enfant a participé régulièrement, les mardis ou jeudis, aux séances plénières de la Commission de classification des œuvres cinématographiques dont elle est membre titulaire depuis 3 ans. Précédemment, elle a été pendant 6 ans suppléante.

Tous les films de court ou de long métrage, français ou étranger, toute bande-annonce sont présentés préalablement à la Commission de classification qui les visionne intégralement et collectivement.

Les films font d'abord l'objet d'un premier examen par la sous-commission de la Commission de classification qui se réunit tous les jours de la semaine, matin et après-midi, pour visionner l'ensemble des œuvres cinématographiques.

La sous-commission propose, si besoin, pour chacun des films visionnés, la mesure prévue par la réglementation qui paraît adaptée : autorisation pour tous publics, interdiction aux mineurs de moins de 12 ans, de 16 ans, de 18 ans, éventuellement assortie d'un avertissement.

L'assemblée plénière visionne deux soirs par semaine les œuvres cinématographiques renvoyées par la sous-commission. A l'issue du visionnage, un débat est engagé. Les propositions ne sont pas systématiquement unanimes. Dès lors, la décision est prise par un vote à bulletin secret.

La Commission est composée de façon à représenter les différentes parties prenantes au débat de société qu'appelle la classification des films. Elle comprend 28 membres titulaires et 55 suppléants. Elle est présidée par un Conseiller d'Etat qui a à ses côtés un Président suppléant.

Nommée dans le collège « famille », la Voix De l'Enfant représentée par Martine Brousse et assistée de deux suppléants nommés par le Ministère, n'a eu de cesse tout au long de l'année de rappeler

l'importance de protéger les enfants contre les images et scènes violentes, incitatives ou portant atteinte à leur intégrité morale.

Afin d'avoir un positionnement cohérent, Martine Brousse a rencontré trimestriellement ses deux suppléants. Rencontres au cours desquelles un point sur le déroulement des séances plénières, sur les discussions et les prises de position a été fait. Il ressort une réelle complémentarité des discussions et des votes des trois membres.

Conférence sur l'adoption et le placement

Le 24 juin, la Voix De l'Enfant a participé au colloque organisé par la Fondation pour l'Enfance sur le thème « Nouveaux défis de l'adoption et du placement à la lumière de l'attachement ».

Des intervenantes canadiennes ont présenté la manière dont elles appliquaient la théorie de l'attachement dans leur service de protection de l'enfance, afin qu'assistants familiaux et travailleurs sociaux soient disponibles et à l'écoute de l'enfant pour l'aider à grandir avec notamment des repères familiaux.

Réunions ministérielles

- **Ministère de l'Education Nationale**

Les 2 et 3 mai, la Voix De l'Enfant était présente aux Assises Nationales sur le harcèlement à l'école organisées par le Ministère de l'Education Nationale. Avec son partenaire Calysto, elle a participé à l'atelier « Comment lutter contre les nouvelles formes de harcèlement liées au développement des NTIC ? ».

- **Rencontre des associations d'Aide aux Victimes**

Le 27 septembre, la Voix De l'Enfant était présente à la 9ème Rencontre des Associations d'Aide aux Victimes organisée au Ministère de l'Intérieur. Les Ministres de l'Intérieur et de la Cohésion Sociale et de la Justice sont intervenus pour rappeler leur attachement à la protection et aux droits des victimes. Monsieur Claude Guéant a annoncé que Madame Marie-Louise Fort, députée de l'Yonne, avait accepté une mission parlementaire et devait lui remettre un rapport début 2012 sur l'accueil des victimes dans les services de gendarmerie et de police.

Défenseur des droits

Le 29 mars, soit trois ans après la révision constitutionnelle qui a créé le Défenseur des droits, la loi organique précisant les missions et le fonctionnement de l'institution a été publiée au Journal Officiel. Le Défenseur des droits intègre les fonctions du Médiateur de la République, du Défenseur des enfants, de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS) et de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE). Il sera assisté de collèges et d'adjoints spécialisés dans les trois domaines cités. Chaque année, le Défenseur des droits remettra deux rapports aux autorités (dont l'un sera entièrement consacré aux droits de l'enfant).

L'intérêt d'une telle structure se trouve dans le développement des pouvoirs du Défenseur des droits qui pourra notamment présenter des observations écrites ou orales devant les juridictions. De plus, il

disposera d'une plus grande visibilité du fait de son approche pluridisciplinaire. Son action centralisée pourra être plus cohérente.

La Voix De l'Enfant se réjouit que Monsieur Dominique Baudis, nommé Défenseur des droits, ait désigné Madame Marie Derain, professionnelle de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, comme Défenseure des Enfants.

VIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunions du Conseil d'Administration et du Bureau

Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis très régulièrement depuis la dernière Assemblée Générale. L'ensemble des administrateurs a suivi avec un intérêt particulier l'évolution de l'équipe du Siège et par là même de la Voix De l'Enfant.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à peu près toutes les 8 semaines et les membres du Bureau se sont retrouvés entre chaque Conseil d'Administration et toutes les fois où cela s'avérait nécessaire. Cette participation assidue des administrateurs autour de la Présidente a renforcé les liens et permis de traverser sans trop de problèmes les changements de Direction ainsi que l'échec du rapprochement avec la Fondation pour l'Enfance, rapprochement pour lequel la Voix De l'Enfant avait énormément investi et auquel elle croyait.

Il est important de souligner que le Conseil d'Administration et le Bureau sont toujours des moments forts de discussions et d'échanges sur les engagements de la Voix De l'Enfant au regard de ses valeurs et de ses convictions.

Associations : nouveaux membres

Au cours de l'année, la Voix De l'Enfant a renforcé ses liens avec six associations amies en recevant leur demande d'adhésion et en les accueillant parmi les associations membres :

- **CAMELEON**

L'association Caméléon, fondée en 1997, intervient sur l'archipel des Philippines dans le but de protéger et de réhabiliter des jeunes filles victimes de violences sexuelles et de maltraitance. Pour y parvenir, ses équipes mènent plusieurs actions : scolarisation, formation professionnelle, suivi médico-psychologique, suivi juridique, ainsi que des actions de plaidoyer à destination des autorités philippines et internationales.

- **SESOBEL**

Créée en 1976, le Service Social de l'Association Le Bien-être de l'Enfant au Liban (Sesobel) a pour missions d'assister les enfants atteints de handicap et de soutenir leurs familles. Elle mène aussi des actions de plaidoyer pour sensibiliser et faire évoluer la société libanaise afin que soit reconnue la valeur de l'enfant atteint de handicap et son droit à vivre dans la dignité. Par une démarche d'information et de dépistage précoce auprès des parents, des professionnels et des structures du pays, le Sesobel agit ainsi pour prévenir les handicaps.

- **WE LIKE THE WORLD**

We Like The World a vu le jour en février 2011. Née d'un projet familial, un tour du monde d'un couple et leur fille, les membres de l'association ont souhaité soutenir des actions de protection et promotion de la petite fille. We Like The World a contribué, la première année, à la construction de trois classes et d'une bibliothèque à Cissé Yargo et poursuit son action en soutenant des programmes de scolarisation des enfants, en particulier des petites filles, dans le village de Guié au Centre du Burkina Faso. Dans un souci de développement global de l'enfant et d'accès à l'autonomie, l'association finance des programmes spécifiques pour les filles, intégrant les questions de nutrition, d'hygiène, de contraception et de lutte contre toutes les formes de violences et d'atteinte à leur dignité.

- **PHONAMBULE**

L'association travaille avec une équipe de musiciens bénévoles qui anime des ateliers musicaux dans les hôpitaux du Var, des Bouches-du-Rhône et de Corrèze. Ces ateliers visent à soulager les enfants en souffrance et aussi à dédramatiser le milieu hospitalier, afin d'éviter l'isolement des enfants et de leurs familles durant l'hospitalisation.

- **L'ASSOCIATION POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTE EN AFRIQUE**

Elle accompagne le développement des établissements et des structures de santé au Niger, notamment dans la région de Zinder. Ses bénévoles, tous issus du milieu médical, participent à l'échange de pratiques avec leurs homologues Nigériens et les assistent par téléconsultation en cas de besoin.

- **LE CONSEIL DES FEMMES DE LA PROVINCE SUD**

Il s'agit d'une fédération d'associations et de mouvements de femmes de la province Sud de Nouméa œuvrant pour la protection des enfants et des femmes néo-calédoniens. Dans un archipel où la question de l'enfance maltraitée est peu connue, voire taboue, l'action du Conseil est salutaire.

Remises des insignes d'Officier de la Légion d'Honneur

Martine Brousse, Déléguée Générale et co-fondatrice de la Voix De l'Enfant, a été élevée au Grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 18 octobre dernier dans la Salle René Cassin de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), lieu hautement symbolique, l'Ambassadeur de France et Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant, Stéphane Hessel, lui a remis les insignes d'Officier après avoir souligné notamment sa détermination, sans compromis, pour la défense des enfants quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

Le Président de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, le Bâtonnier Yves Repiquet ainsi que la Présidente Françoise Fouquet-Dorr, ont rappelé le parcours exemplaire et l'engagement infatigable de Martine Brousse, tout au long de ces 30 années, en faveur de la cause des enfants mais aussi pour les Droits de l'Homme. Françoise Fouquet-Dorr a remercié Martine pour son courage et son énergie, et a exprimé au nom des membres du Conseil d'Administration que « nous croyons, toutes et tous avec toi, qu'il n'y a qu'un seul parti, l'Enfant ».

Carole Bouquet, Porte-Parole de la Voix De l'Enfant depuis 25 ans, a appelé chacune et chacun à poursuivre, comme elle, leur engagement pour les 25 années à venir à la Voix De l'Enfant avec Martine. Tous se sont réjouis de ce moment de reconnaissance et d'émotion partagé également avec sa famille, l'équipe, les administrateurs, ses amis et des membres de la CNCDH réunis autour d'elle.

ACTIONS FRANCE

Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires (UAMJ)

Au cours de l'année, la Voix De l'Enfant, sollicitée par des professionnels de la Justice ou du milieu médical, est intervenue afin de partager son expérience en matière de création d'UAMJ. Lors de ces réunions et de ces rencontres, elle a rappelé l'importance de cet « outil », unité de lieu, de temps et d'action qui a été pensé afin d'améliorer la prise en charge des enfants victimes - notamment pour leur audition - ainsi que les conditions d'interventions des professionnels.
La Voix De l'Enfant rappelle que la cinquantaine d'UAMJ ouvertes en France et équipées d'un matériel d'enregistrement audiovisuel performant, le sont grâce au soutien permanent de son partenaire SFR auquel s'associent dans leur région d'autres partenaires comme La Mode est à Vous.

- **Ouvertures**

Evreux

Le 1er juillet, inauguration de l'UAMJ au nouveau Centre Hospitalier d'Evreux.
Après 4 années de discussions avec les autorités et les professionnels et avec l'appui actif et persévérant de l'association membre la Cause des Enfants, l'UAMJ a vu le jour.
Le Service des Urgences ainsi que les psychologues sont totalement partie prenante dans le projet. Cette UAMJ est la première à être équipée d'un nouveau matériel d'enregistrement audiovisuel, une borne tactile conçue spécifiquement pour répondre aux besoins des enquêteurs par notre partenaire la Société IRELEM.

Vannes

Le 26 septembre, inauguration de la deuxième UAMJ du Morbihan après celle de Lorient.
Depuis le 1er septembre, une salle d'audition est opérationnelle à l'hôpital de Vannes pour l'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances. Une éducatrice de jeunes enfants du Service de Pédiatrie cofinancée par la Voix De l'Enfant et une psychologue mise à disposition par le Conseil Général assurent les permanences d'accueil.

Versailles

En novembre 2011, l'Unité Médico-Judiciaire des Yvelines a été équipée d'un matériel d'enregistrement audio-visuel pour ouvrir une « Unité d'accueil des Mineurs ». A compter du 1er janvier 2012, les auditions des mineurs victimes se dérouleront dans ce lieu dédié. Des psychologues seront présents pour garantir un accueil et une écoute des victimes.

Meaux

Sollicitée par la Brigade de Protection de la Famille de Meaux en Seine-et-Marne (BPDF), la Voix De l'Enfant, soutenue par le Conseil Régional Ile de France a répondu favorablement à la demande des policiers dépourvus du matériel nécessaire pour mener l'audition de mineurs victimes dans de bonnes conditions lors de déplacements. La Voix De l'Enfant a équipé la brigade d'un ordinateur portable, d'une Webcam et d'une imprimante portable ce qui leur permet aujourd'hui d'intervenir dans toute leur circonscription.

- **Suivi**

Inaugurations

Beauvais : le 14 janvier, inauguration de l'UAMJ au Centre Hospitalier de Beauvais.
Cet « Accueil des Mineurs Victimes de Violences » (AMIV) est en place depuis le 1er décembre 2009 au Centre Hospitalier. Sur les 12 premiers mois de fonctionnement, l'AMIV a accueilli 98 mineurs victimes : 65 filles et 33 garçons âgés de 3 ans à 17 ans.
L'AMIV garantit qu'un « accueillant » de l'association Entraide accompagne l'enfant victime et sa famille pendant leur présence à l'AMIV. Par ailleurs, il coordonne l'intervention des enquêteurs, des médecins du Centre Hospitalier et des psychologues experts.

Dunkerque : le 31 janvier, inauguration de l'Accueil Pédiatrique Médico-Judiciaire (APMJ) du Centre Hospitalier de Dunkerque.
Cette structure ouverte en décembre 2010 permet de simplifier et de limiter le parcours des enfants victimes de maltraitances en réunissant les cellules d'écoute en un seul et même lieu. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'association amie l'Enfant Bleu-Enfance Maltraitée.

Renouvellement de matériel

La Voix De l'Enfant a organisé et pris en charge le renouvellement du matériel de plusieurs UAMJ ouvertes avant 2006. Ainsi, Foix, Niort, Carpentras et Montceau-les-Mines sont désormais équipées de graveurs professionnels.

Comités de suivi

La Voix De l'Enfant a pour objectif la pérennisation des Permanences et Unités d'Accueil ouvertes. Elle est informée des différents Comités de suivi ou de pilotage organisés annuellement par les UAMJ, ce qui lui permet de connaître les pratiques que les professionnels adaptent à leurs besoins précis. Par exemple, en octobre, la Voix De l'Enfant a participé au Comité de pilotage au Tribunal de Grande Instance de Dieppe, afin que l'UAMJ développe ses missions notamment en faveur des familles des enfants victimes.

- **En cours de création**

La Roche-sur-Yon

Le 4 octobre, la Voix De l'Enfant a participé, au Centre Hospitalier de la Roche-sur-Yon, à une réunion de travail présidé par le Procureur de la Roche-sur-Yon et celui des Sables d'Olonnes avec l'ensemble des professionnels qui auront à intervenir à l'UAMJ. Cette dernière devrait ouvrir au cours du 1er trimestre 2012.

Lyon

La Voix De l'Enfant a été sollicitée pour participer aux réunions du groupe de travail pour la création d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires à Lyon. Plusieurs réunions ont été organisées par le Procureur de la République, Monsieur Desert, qui a été il y a plusieurs années à l'initiative de la PAPED

d'Angers. Le groupe de travail s'est notamment réuni les 8, 28 mars et 24 juin. Une visite des locaux, qui seront aménagés, a été organisée le 5 mai.
En 2012, trois salles d'audition devraient être ouvertes en face du Pôle Mère-Enfant de Lyon pour accueillir les 1200 auditions annuelles réalisées par les policiers et les gendarmes. Après la présentation des travaux menés par les deux groupes de travail, les représentants des différentes institutions, en particulier ceux du Conseil Général, et les associations ont adopté après discussions le projet d'un plateau, avec notamment 3 salles d'audition.

Saint Denis de la Réunion

Un projet d'UAMJ doit voir le jour au service de Pédiatrie du Centre Hospitalier de Saint Denis de la Réunion. Le chef de service de pédiatrie a rencontré à Paris l'équipe de la Voix De l'Enfant et lui présenté le projet. Des contacts doivent être pris avec le Procureur.

Nouméa

Une représentante du Conseil des Femmes de la Province Sud de Nouméa est venue rencontrer la Voix De l'Enfant pour avancer sur le projet d'ouverture d'UAMJ en Nouvelle-Calédonie. Une intervention sur place de la Voix De l'Enfant est souhaitée afin de mobiliser tous les professionnels et de favoriser le travail en pluridisciplinarité tout en tenant compte des coutumes locales.

Enfin, plusieurs contacts avec le Chef de service de pédiatrie d'Ajaccio et celui d'Aulnay-sous-Bois devraient favoriser la création d'UAMJ.

Projets d'UAMJ en collaboration avec des associations amies

- En avril, la Voix De l'Enfant a rencontré le médecin légiste et le pédiatre du Centre Hospitalier de Roubaix qui souhaitent ouvrir une UAMJ.
- En juin, la Voix De l'Enfant a rencontré, avec l'association l'Enfant Bleu-Enfance Maltraitée, les professionnels du Havre pour un projet d'UAMJ. Le projet est actuellement en suspend.
- Un projet de salle d'audition à Garches en collaboration avec Enfance et Partage et un projet à Marseille avec Enfants du Monde sont actuellement en attente de nouveaux interlocuteurs.

Rencontres Régionales des UAMJ

- **La première Rencontre des UAMJ Normandes**

Une réunion accueillant plusieurs partenaires a été organisée le 17 octobre à Houlgate (Calvados), à l'initiative de l'association membre l'Enfant Bien Entendu - Enfance Maltraité Normandie avec le soutien et la participation de la Voix De l'Enfant.

De nombreux professionnels des UAMJ de la Région étaient présents : Cherbourg, Caen, Lisieux, Dieppe et Evreux. Ces derniers ont partagé leurs pratiques et leurs expériences en présence de membres de la Voix De l'Enfant et de l'association Parcours d'Exil, qui ont été invités à partager leurs connaissances et leur expérience.

- **Les 10 ans de l'UAMJ de Saint-Nazaire**

Le 9 décembre, afin de marquer son 10ème anniversaire, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les enfants victimes de violences de Saint-Nazaire a invité l'équipe de la Voix De l'Enfant à participer et à intervenir à un après-midi de bilan et de débat. Lors de cette rencontre, les membres du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire ont rappelé les origines et le fonctionnement de l'UAMJ et ont présenté un bilan sur ses 10 années d'activités. Une Table Ronde à laquelle participaient médecin, magistrat, psychologue et une assistante sociale a permis de débattre avec la salle sur le thème « le rôle et les attentes de chacun ».

Des professionnels des UAMJ de Lorient et de Vannes étaient aussi présents.

Accompagnement d'enfants, d'adolescents et de familles

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de soutien des mineurs en danger, la Voix De l'Enfant a suivi au cours de l'année plusieurs mineurs isolés étrangers. L'équipe accompagne, entre autres, une jeune depuis près de deux ans qui vient d'atteindre sa majorité. Aujourd'hui étudiante, la Voix De l'Enfant la soutient dans ses démarches de régularisation afin qu'elle puisse poursuivre ses projets de vie. Bien que très isolée, cette jeune victime de trafic est déterminée à réussir et à s'en sortir.

L'équipe de la Voix De l'Enfant a aussi orienté de jeunes mineurs isolés récemment arrivés en région parisienne avec l'association membre Parcours d'Exil. Elle a accueilli, conseillé et suivi une famille réfugiée qui rencontrait des difficultés de scolarisation avec un de leurs enfants. Par ailleurs, la Voix De l'Enfant soutient au travers de plusieurs de ses associations membres, des enfants malades ou handicapés ainsi que des enfants et des familles marginalisés car vivant dans des camps roms.

Parallèlement à ces interventions d'aide et de soutien, plus de 250 familles ont sollicité la Voix De l'Enfant pour un conseil juridique, par mail, par courrier ou téléphone. Familles qui sont essentiellement confrontées à des difficultés d'ordre juridique, social, rencontrées avec leur enfant ou un enfant de leur entourage. Très sollicitée pour des problèmes de droits de visite et d'hébergement (parental mais aussi concernant celui des grands-parents), de maltraitances sexuelles, de maltraitances physiques ainsi que pour des situations concernant des mineurs étrangers, l'équipe des avocats et juristes répond toujours présente pour apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants et à leurs familles.

Soutien aux enfants en difficulté

En 2011, la Voix De l'Enfant a accompagné deux associations membres qui proposent aux enfants en difficulté dans le XIIIème arrondissement de Paris et dans la région de Lens, des activités d'accompagnement scolaire ainsi que culturelles et ludiques.

Avec le soutien de Natura, elle cofinance le programme d'accompagnement à la scolarité que mène la Maison de Sagesse auprès d'enfants des classes primaires et secondaires dans le quartier Chevaleret à Paris. L'association mène un ambitieux programme d'accompagnement aux devoirs, mais aussi d'apprentissage à la citoyenneté dans le cadre de loisirs.

Dans le département du Pas de Calais, la Voix De l'Enfant participe également avec Natura aux activités soutenues par la Chance aux Enfants, basée à Nœux-les-Mines. Cette association permet à

de nombreux enfants et adolescents de bénéficier de sorties thématiques : découverte du patrimoine local et régional, découverte des métiers, découverte de l'environnement régional, de sa faune et de sa flore.

En octobre 2011, l'équipe de la Voix De l'Enfant est allée à la rencontre de l'association. Ce fut l'occasion de découvrir sur le terrain les enjeux des actions menées et le rôle de l'association auprès de ses nombreux partenaires locaux associatifs, institutionnels mais surtout des enfants et de leur famille.

Constitutions de Partie Civile

La Voix De l'Enfant a participé aux audiences de 2 procès et s'est constituée partie civile dans 12 affaires d'enfants victimes de violences sexuelles ou de mauvais traitements.

- **Les Procès**

Institut Médico Educatif Christian Lazard - Croix-Rouge, à Versailles

La Voix De l'Enfant, partie civile depuis plusieurs années dans l'affaire dite IME Christian Lazard gérée par la Croix-Rouge de Versailles qui mettait en cause des professionnels d'un Institut Médico-Educatif (IME) accueillant des mineurs polyhandicapés, a été présente aux côtés des familles lors du procès qui s'est déroulé du 19 au 23 septembre.

Un infirmier était renvoyé devant la Cour d'Assises pour des viols sur des jeunes filles accueillies, le Directeur pour non dénonciation de faits et quatre éducateurs pour des maltraitances. Après 10 années d'instruction, l'affaire a enfin été jugée. De nombreux professionnels du secteur éducatif et paramédical, ainsi que des responsables de la Croix- Rouge Française ont été appelés à la barre comme témoins.

A l'issue du délibéré, la Cour d'Assises de Versailles a condamné l'infirmier à 8 ans de réclusion criminelle pour viols commis entre 1998 et 2001. Le Directeur a été condamné à 12 mois de prison dont 4 avec sursis pour ne pas avoir signalé aux autorités les mauvais traitements et les viols que subissaient des mineurs polyhandicapés dans l'IME dont il avait la responsabilité. Seul un des quatre éducateurs mis en cause pour maltraitance a été reconnu coupable et condamné à 2 mois d'emprisonnement avec sursis.

IME Château de la Norville, à Evry

Du 9 au 11 mai 2011, le Tribunal Correctionnel d'Evry a appelé plusieurs témoins et engagé de longs débats afin que les mis en cause prennent conscience de la gravité de leur comportement. La Cour Correctionnelle a condamné les 2 éducatrices à des amendes et des peines de prison avec sursis, pour les brimades et les violences commises à l'encontre des enfants sourds en accueil de jour ou en internat dans l'Institut Médico-Educatif. Le Directeur et un Chef de Service éducatif ont été également reconnus coupables de non dénonciation de mauvais traitements et condamnés à des peines de sursis.

Lors de ces deux procès, la Voix De l'Enfant a rappelé les responsabilités des professionnels de l'enfance intervenant auprès d'enfants handicapés donc particulièrement vulnérables.

Par ailleurs, elle a insisté sur le rôle des responsables, Directeurs, Chefs de service et organismes financeurs. La Voix De l'Enfant a insisté une fois encore sur l'obligation, tant pour les citoyens que pour les professionnels, de signaler tout fait de maltraitance dont serait victime un mineur. Tout manquement étant de la non assistance à personne en danger.

- **Les affaires en cours**

La Voix De l'Enfant est partie civile dans 5 affaires : Enzo, petit garçon de 26 mois, décédé sous les coups du compagnon de la mère, en Seine-et-Marne en mai 2008. Marina, 8 ans, décédée à la suite de coups, de séquestration, et autres, près du Mans en août 2009. Lorenzo, 10 mois, décédé de négligence de la part d'une mère qui serait droguée, près de Grenoble en mai 2010. Déborah, 15 mois, près d'Angers et Christopher, 9 ans, décédé près de Chartres en 2010. Toutes ces affaires révèlent des dysfonctionnements et carences des services de protection de l'enfance.

- **Nouvelles constitutions de partie civile**

Le Conseil d'Administration, après avis de la Commission Juridique, a adopté lors de ses différents Conseils 10 constitutions de partie civile, notamment dans des affaires où il ressort de nombreux dysfonctionnements des services administratifs et du suivi des familles par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pédophilie

En 2011, la Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans des affaires de pédophilie où plusieurs enfants seraient victimes. Pour les affaires à Avignon et à Evry, les personnes mises en cause exerçaient des activités auprès d'enfants. A Toulouse, la personne mise en cause avait déjà été condamnée et était tenue à une obligation de soins.

Prostitution

La Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans une nouvelle affaire de proxénétisme et de prostitution de mineurs près de Grenoble.

Maltraitance

La Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans trois affaires de maltraitances d'enfants : à Boulogne-sur-Mer où des parents acquittés dans l'affaire dite d'Outreau sont mis en cause notamment pour mauvais traitements. Près d'Arras, des éducateurs et la Directrice d'un Institut Médico-Educatif. A Lille, dans une affaire de bébé secoué.

Programme de prévention sur l'utilisation des nouvelles technologies

La Voix De l'Enfant soutient les séances d'information réalisées dans de très nombreux établissements scolaires par CALYSTO. L'objectif de ces séances de 2 heures est d'informer les jeunes des bonnes pratiques de l'utilisation d'Internet et autres réseaux sociaux, notamment en matière de diffusion d'informations personnelles comme des photos ainsi que des éléments identifiants.

Avec les parents et les enseignants, l'objectif est de créer du dialogue adulte - enfant et de pouvoir ainsi intervenir de façon éducative et non répressive si leur enfant était amené à rencontrer une difficulté, une image choquante ou qu'il soit victime de chantage.

Le baromètre annuel, réalisé lors d'entretien avec des jeunes rencontrés dans les établissements scolaires, sera publié en début d'année 2012.

Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale

La Voix de l'Enfant intervient depuis de nombreuses années dans les groupes de travail de la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France (MIPES) sur le thème de la pauvreté et de la précarité. L'objectif est d'améliorer l'accès aux différentes aides.

La MIPES est financée par la région Ile-de-France et l'Etat. Elle a pour mission d'informer et d'approfondir la réflexion sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile de France. La MIPES a été créée en 2001 et elle se positionne en tant que centre de ressources, d'espace d'échanges et de réflexions partagés, ou encore initiateur de recherches et de travaux.

L'observation partagée impulsée par la MIPES implique la plupart des acteurs : Etat, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations œuvrant dans le champ social et notamment les associations qui sont au plus près de ces populations en situation précaire.

La MIPES mène à la fois une veille quantitative et qualitative des situations de pauvreté sur le territoire francilien.

Concernant le travail plus qualitatif de la MIPES, le processus des groupes de travail a été développé. L'objectif de ces groupes étant d'appréhender, en rassemblant des compétences aussi variées que celles apportées par les différents participants, les difficultés des publics dont la pauvreté s'intensifie et ainsi de mieux comprendre les processus qui mènent à la précarité.

La Voix de l'Enfant participe aux groupes de travail concernant les femmes et les enfants.

Ces rencontres ont permis la réalisation de plusieurs études ayant donné lieu pour la plupart à des colloques :

- L'accueil des femmes en situation de grande exclusion.
- Est-ce ainsi que des femmes vivent ?
- Vivre la pauvreté quand on est un enfant.
- Le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité.

Tous les actes des colloques et des rapports d'études sont sur le site www.iledefrance.fr

Formations

➢ Intervention auprès de stagiaires BAFA

Comme chaque année, la Voix De l'Enfant est intervenue auprès des stagiaires BAFA le 21 avril à Lille Université Club, lors de la formation organisée par l'Union Nationale des Clubs Universitaires. L'objectif est d'informer et de sensibiliser les futurs animateurs sur les questions de violences

physiques et sexuelles dont pourraient être victimes des enfants qu'ils accompagneront dans le cadre d'activités extra scolaires et centres de vacances.

Le groupe très dynamique a posé de nombreuses questions et montré un intérêt certain pour ces situations d'enfants victimes. Il ressort qu'il est essentiel de sensibiliser ces jeunes afin qu'ils sachent, comme pour un accident, apporter non les premiers secours mais les premiers conseils pour orienter vers les services compétents sans créer chez l'enfant de nouveaux traumatismes.

- **Formations des professionnels des UAMJ**

Construit à partir du programme de formation initial et continu élaboré lors du programme européen Train Together « Se former ensemble », la Voix De l'Enfant a préparé avec la Fondation pour l'Enfance une formation pluridisciplinaire pour les professionnels des 6 Accueils des Mineurs Victimes (AMIV) de Picardie, ouvertes pour la première à Creil depuis 2007. Le projet a été reporté en 2012 afin d'obtenir les moyens permettant à l'ensemble des professionnels de participer à cette formation.

En mai, la Voix De l'Enfant a pris en charge, à la demande de l'équipe de l'UAMJ de Marvejols, une formation en psychologie pour les gendarmes de Lozère, afin de développer leur approche et leur écoute du mineur victime. Ce module de formation spécifique, initié à partir du programme Train Together « Se former ensemble », a été apprécié et retenu dans d'autres juridictions.

- **GEPSO**

Le 27 mai à Nancy, le GEPSO - Groupe national des Etablissements Publics Sociaux et médico-sociaux - a invité la Voix De l'Enfant à intervenir à l'occasion de la 3ème journée juridique dont le thème était « Secret professionnel et accompagnement social. Comment concilier travail en équipe et confidentialité ». Martine Brousse a participé à l'une des Tables Rondes et est intervenue sur le thème des informations préoccupantes d'enfants en danger et sur le secret professionnel des travailleurs sociaux.

- **Ecole Nationale de la Magistrature**

Le 21 septembre, Martine Brousse a participé, comme chaque année, à la formation relative à l'audition des mineurs victimes organisée à l'École Nationale de la Magistrature. Son intervention, qui portait sur les UAMJ et l'utilisation de cet outil que doivent s'approprier les professionnels, a permis de sensibiliser magistrats et enquêteurs sur l'intérêt du recueil de la parole de l'enfant au sein d'une UAMJ et ainsi du travail en pluridisciplinarité.

- **Université d'Evry**

L'équipe de la Voix De l'Enfant est intervenue auprès des étudiants de master 2 « Coopérations et Solidarités Internationales » à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, au cours de plusieurs séances sur le droit des mineurs, les droits de l'Enfant ainsi que sur la coordination et la gestion de programmes internationaux. Ces séances de travail et de réflexions riches par les échanges que génèrent les thèmes, permettent aussi d'ouvrir des perspectives de stages à la Voix De l'Enfant pour quelques étudiants.

ACTIONS EUROPÉENNES

Programme Leonardo da Vinci

Rencontres Transnationales à Rome

La troisième Rencontre Transnationale du Programme Leonardo da Vinci, coordonné par la Voix De l'Enfant, s'est tenue à Rome du 17 au 20 janvier 2011. Cette Transnationale était organisée par l'association italienne partenaire : Save The Children Italia. La mission à Rome a permis aux partenaires européens de se familiariser avec l'environnement professionnel et les méthodes de travail de leurs homologues italiens.

La délégation française était composée d'éducateurs de Prévention Spécialisée de l'association ARC 75, d'une psychologue et d'un professeur de français de l'association Hors La Rue, ainsi que d'une thérapeute familiale, bénévole à la Voix De l'Enfant. La supervision de l'équipe était assurée par le Chargé des Programmes Européens de la Voix De l'Enfant.

Le séjour s'est déroulé en plusieurs étapes : découverte du système italien de prise en charge des mineurs, formations existantes pour les professionnels travaillant dans la rue avec les enfants et partage de pratiques entre les professionnels italiens et leurs pairs européens. Des rencontres avec des institutions de protection de l'enfance ont eu lieu au service des Mineurs Isolés Etrangers du Département de Promotion des Services Sociaux et de Santé de la Mairie de Rome et au Centre de Justice pour Mineurs de la ville de Lazio.

Les partenaires européens ont rencontré les professionnels et les jeunes à Civico Zero, au Centre de Jour pour Mineurs Isolés Etrangers de Save the Children Italia et ont participé par deux fois aux activités d'Outreach – intervention en rue – dans les gares de Termini et d'Ostiense. La question de la formation a donné lieu à de riches échanges avec le responsable de l'« Université de la Rue ». Une mise en commun des travaux des Comités de Pilotage, la finalisation du plan de la Publication Finale et la préparation des prochaines échéances du programme Leonardo ont eu lieu en fin de mission.

Rencontres Transnationales en Roumanie

Du 18 au 22 avril 2011, la quatrième et dernière Rencontre Transnationale du programme Leonardo da Vinci a eu lieu en Roumanie. Deux villes étaient au programme de cette Transnationale : la Capitale Bucarest et Satu Mare, une ville située à la frontière hongroise, au Nord-Ouest du pays.

Cette mobilité a permis aux professionnels français de la Voix De l'Enfant et de ses associations ressources (ARC 75 et Hors La Rue) de découvrir, au cours de visites, d'échanges et de présence sur le terrain, le contexte local et les méthodes d'intervention auprès des enfants des rues en Roumanie.
A Bucarest, la première étape du séjour a été axée principalement sur le travail mené par les associations venant en aide aux enfants des rues, notamment trois d'entre elles : Parada, Sfanta Macrina et Asis (Association de Développement et d'Intégration Sociale). Avec des équipes de cette dernière association, les professionnels européens se sont rendus dans la rue pour rencontrer les jeunes et observer et partager les méthodes de travail de leurs homologues roumains.

Dans la ville de Satu-Mare, située à 400 kms de la Capitale, une Conférence a réuni les pouvoirs publics et les représentants associatifs de la localité. Les Rencontres avec des responsables d'institutions sociales et judiciaires de la ville ont permis aux participants de prendre connaissance du système de protection de l'enfance roumain et d'échanger leur point de vue. L'ensemble des partenaires européens, par l'intermédiaire du responsable de l'Unité Mobile de l'Association Stea, est allé à la rencontre des jeunes vivants dans la rue.

Publication Finale et Conférence Finale

Après deux années de travail avec ses partenaires européens, ACIM (Espagne), Save The Children (Italie) et Stea (Roumanie), ainsi qu'avec ses partenaires ressources en France ARC 75 et Hors La Rue), la Voix De l'Enfant a conclu le Programme Leonardo Da Vinci sur la « Formation des Professionnels travaillant auprès des enfants des rues et dans la rue », par la rédaction d'une Publication Finale et l'organisation d'une Conférence Finale.

La Publication Finale comprend la présentation du programme, des états des lieux d'une part, sur la prise en charge des enfants des rues et/ou dans la rue dans chacun des pays partenaires et d'autre part, sur les formations dispensées aux professionnels intervenant auprès de ces enfants.

La Conférence Finale, organisée par la Voix De l'Enfant s'est tenue à Paris, le vendredi 8 juillet 2011, au Conseil Régional d'Île de France qui a mis gracieusement à disposition une salle. Près de 90 professionnels étaient présents ainsi que les pays partenaires. Deux tables rondes ont favorisé les échanges. La première portait sur les méthodes d'intervention des éducateurs de rue et la seconde sur la formation reçue par ces professionnels.

Les interventions des conférenciers ont suscité de nombreuses réactions de la part des participants sur les différentes approches et méthodes de travail ainsi que sur les types de formation dans les quatre pays. La journée a été clôturée par la présentation des recommandations formulées par les partenaires du Programme Leonardo da Vinci, afin de renforcer les modules de formation qui s'adressent aux professionnels intervenant auprès des enfants des rues et dans la rue.

Train Together – Se Former Ensemble

Le programme européen Train Together (2007 / 2009) se poursuit au travers de modules de formation sollicités par des professionnels intervenant au sein des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances (UAMJ).

Plusieurs partenaires du programme ont des liens avec la Voix De l'Enfant afin de finaliser des programmes de formation, comme SOS Enfants en Belgique, et souhaitent participer activement au Centre Européen de Formation et d'Expertise des Maltraitances Infantiles – CEFEMI.

Centre Européen de Formation et d'Expertise sur les Maltraitances Infantiles (CEFEMI)

Tout au long de l'année, la Voix De l'Enfant a travaillé à la création du CEFEMI. Elle s'est rendue régulièrement à Bruxelles pour participer aux réunions au siège de son partenaire SOS Enfants. Les travaux ont permis de finaliser les statuts qui seront soumis à un notaire habilité avant d'être déposés à la signature des autorités belges. Le CEFEMI, dont le siège sera à Bruxelles, s'est construit à partir du programme Train Together et des projets des modules de formation initiale et continue.

Il a pour buts notamment :

- de promouvoir et valoriser la prise en charge des enfants victimes ou des victimes dans l'enfance, de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles ;
- d'initier et élaborer des programmes de formations pluridisciplinaires spécifiques et continues sur ces thématiques ;

- d'améliorer les connaissances et les compétences des professionnels intervenant dans ce champ ;
- d'agir dans tout secteur d'activité relatif aux pratiques exercées et observées dans ce cadre, en particulier dans les états européens.

Le CEFEMI pourra étendre son action et agir au niveau provincial, régional, national, communautaire, fédéral, européen et international. Le CEFEMI aura entre autres comme activités :

- de créer et de coordonner un comité scientifique,
- de réaliser, de diffuser et de promouvoir des recherches scientifiques,
- d'organiser et d'animer des modules de formation,
- d'assurer la cohérence des formations et de leur évaluation,
- de favoriser l'échange d'expertises,
- de permettre à des jeunes professionnels, ayant besoin de conseils, de bénéficier de l'avis de professionnels expérimentés,
- de créer une source de référence et un inventaire des formations existantes,
- de rechercher les partenaires de terrain qualifiés pour diffuser l'information au niveau des régions,
- de mettre en réseau les différents secteurs professionnels,
- de rechercher des correspondants dans les pays partenaires qui auraient un rôle de relais de l'information et d'organisation de formations de formateurs,
- d'intervenir auprès des pouvoirs publics, des administrations et des organismes européens et internationaux.

La Voix De l'Enfant, co-fondateur et acteur actif dans la création du CEFEMI participera activement aux modules de formation avec le concours de plusieurs de ses associations membres. Le Centre Européen de Formation et d'Expertise devrait ouvrir ses portes fin 2012, début 2013.

ACTIONS INTERNATIONALES

Afrique du Sud : mission de suivi et d'évaluation

Du 29 septembre au 7 octobre 2011, Jérôme Baptiste a effectué la deuxième mission de suivi et d'évaluation du programme initié et développé en Afrique du Sud par l'association membre Valued Citizens Initiative. Cette mission avait notamment pour objectifs d'évaluer l'impact positif et la pérennité des programmes d'éducation à la citoyenneté et de leadership qui sont menés dans de nombreuses écoles.

Chaque année, plusieurs centaines d'adolescentes, ainsi que leurs professeurs, bénéficient de ces programmes dans les provinces du Gauteng et du Kwazulu Natal, grâce notamment au soutien du Groupe Renault-France, partenaire de la Voix De l'Enfant. Avec Carole Podetti, l'équipe de l'association Valued Citizens Initiative poursuit un travail remarquable, depuis près de 11 ans, dans les collèges, les lycées et les quartiers les plus en difficulté, essentiellement dans les townships.

Depuis que ces programmes ont été initiés et développés auprès des jeunes élèves au sein des établissements scolaires, un constat très positif ressort dont, entre autres, une baisse réelle de la petite délinquance, du nombre de jeunes filles agressées sexuellement ou de très jeunes mères et une augmentation de la fréquentation des jeunes à l'école. Il faut aussi noter que l'impact de ce programme se mesure par une nette augmentation du niveau scolaire des élèves.

La Voix De l'Enfant souhaiterait que les méthodes pédagogiques proposées, en particulier dans le programme d'éducation à la citoyenneté qu'enseigne l'association Valued Citizens Initiative, soient partagées par les professionnels d'associations membres qui interviennent sur ce même secteur d'activités.

Afin d'assurer une continuité dans le suivi des programmes sans se rendre obligatoirement sur le terrain, le responsable du fonds de dotation du Groupe Thierry Currivand et Jérôme Baptiste, coordinateur des Programmes Internationaux, ont participé à une visioconférence entre la France et l'Afrique du Sud, le 23 mars au siège du partenaire Renault, avec à l'autre bout, les responsables locaux de l'association membre Valued Citizens Initative et le directeur de Renault - Afrique du Sud.

Après avoir rappelé tout l'intérêt des programmes développés par Valued Citizens Initative, les participants ont échangé notamment sur l'évolution et la pérennisation des programmes en cours et à venir de l'association, menés dans les Province du Gauteng et du Kwazulu Natal.

Lors de cette visioconférence ont été également abordées les questions du positionnement du groupe Renault en tant que gold partenaire de VCI, ainsi que du rôle de la Voix De l'Enfant dans le suivi et l'évaluation des programmes en cours et à venir.

Burkina Faso : programme de scolarisation et missions

Au début du premier semestre 2011, Martine Brousse, Déléguée Générale de la Voix De l'Enfant, a effectué une mission au Burkina Faso, avec une équipe de l'association membre Double Horizon. Cette mission a permis de rencontrer les responsables des associations membres qui travaillent sur le terrain avec des partenaires locaux, depuis plusieurs années, et d'évaluer la faisabilité de nouveaux projets à mettre en oeuvre. Les programmes soutenus depuis de nombreuses années par la Voix De l'Enfant, portent notamment sur les soins primaires, l'éducation, la scolarisation, la formation professionnelle et l'accès à l'eau.

De retour de mission, la Voix De l'Enfant et une des nouvelles associations membres We Like The World, ont décidé de s'associer pour soutenir un des programmes menés par SOS Enfants et leur partenaire local AZN (Association Zoramb Nagtaaba), dans la région de Guié.

A partir de cette décision, la construction de trois classes, une bibliothèque et deux préaux a été entreprise à l'école primaire de Cissé Yargo. Lors d'une seconde mission en septembre, Martine Brousse et Christel Rocheteau, Déléguée Générale de SOS Enfants, se sont rendues sur le terrain et ont pu constater l'avancée impressionnante des travaux suivis par l'association AZN. Elles ont rencontré plusieurs acteurs de terrain en vue d'étudier la faisabilité d'un internat pour les jeunes collégiennes afin qu'elles puissent poursuivre leurs études. Elles ont, par ailleurs, lors de rencontres avec des partenaires locaux et associatifs, étudié la possibilité d'étendre localement les programmes de scolarisation, d'établissement de l'état civil et de formations professionnelles.

Ces programmes au Burkina Faso, avec SOS Enfants, We Like The World, Double horizon, Enfants et Développement et Enfants du Monde sont fédérateurs et génèrent une dynamique qui rend plus effective les actions sur le terrain et leur suivi.

Haïti : rénovation de l'école Saint Alphonse

Depuis plus de 20 ans, l'association membre SOS Enfants a pris en charge et scolarise des enfants les plus pauvres, dans le plus grand bidonville de Port-au-Prince, à Cité Soleil. Depuis le dramatique tremblement de terre, la Voix De l'Enfant soutient avec SOS Enfants des programmes d'aide à la scolarisation pour de très nombreux enfants. Le 26 avril 2011, jour de la rentrée du 3ème trimestre, les enfants du Préscolaire ont été accueillis dans des locaux, entièrement neufs, construits à leur intention. Il aura fallu un peu plus de six mois pour bâtir ces trois classes, le bureau de l'Administration, un dépôt et des latrines adaptées. La rareté de certains matériaux a causé des retards, les prix n'ont cessé d'augmenter, mais tous sur le terrain sont unanimes pour dire que cela valait la peine de patienter. Le résultat dépasse les espérances des enseignantes qui peuvent ainsi mieux accueillir les petits et participer à leur éveil.

Pour chacun, la joie a été grande de quitter la salle provisoire qu'ils occupaient avec leurs enseignantes depuis avril 2010 date de la rentrée post-séisme. Il faut souligner qu'en plus des trois belles salles de classe spacieuses, lumineuses et aérées, ils ont également découvert une grande cour et des jeux de plein air dont ils n'imaginaient même pas l'existence : tourniquet, balançoire, toboggan, installés aussi pour leur plus grande joie …

Les classes et autres salles ont été reconstruites en tenant compte des nouvelles normes parasismiques et anticycloniques, mais il reste encore beaucoup à faire pour que l'école Saint Alphonse soit entièrement réhabilitée. En 2012, la Voix De l'Enfant poursuivra le soutien qu'elle apporte au programme mené par SOS Enfants.

Inde : école De Karur

La « Navjeevan School de Karur » dont la construction a débuté en 2005 dans l'état du Tamil Nadu en Inde, grâce au financement du Groupe E.Leclerc, ne cesse de se développer et de permettre à des centaines d'enfants de grandir et de s'épanouir dans des conditions de vie dignes de leurs droits d'enfant. La Voix De l'Enfant, qui a toujours en charge le suivi de ce programme avec les partenaires indiens, a constaté l'évolution positive de la réalisation de ce projet qui, pour la rentrée scolaire de 2011, a accueilli et inscrit 346 élèves, 196 garçons et 150 filles, répartis de la maternelle à la seconde.

Chaque année, le nombre d'inscriptions augmente, signe que l'enseignement proposé à chaque niveau est d'une grande qualité et notamment dû à la compétence des enseignants, très motivés et à l'écoute des enfants. Les classes ne sont pas surchargées comme dans les écoles gouvernementales voisines et le matériel pédagogique nécessaire est disponible.

Petit à petit, de plus en plus de parents viennent chercher leurs enfants à l'école plutôt que d'opter pour le ramassage scolaire organisé par le Principal de l'école. Les familles sont donc en contact régulier avec les professeurs et les responsables de l'établissement scolaire, ce qui engendre une plus grande implication dans le suivi des études de leurs enfants.

Concernant le Centre de formation professionnelle de couture au sein de l'établissement scolaire de la Navjeevan School, 979 étudiants ont reçu une formation de 2 mois, série par série, depuis son ouverture le 15 octobre 2007.

Cette formation courte et accélérée convient parfaitement aux attentes des étudiants et aux profils recherchés par les nombreuses entreprises du secteur. Les élèves formés travaillent ensuite chez eux en offrant leurs services au voisinage. S'ils n'optent pas pour un travail à domicile, ils peuvent obtenir assez facilement des postes en tant qu' « assistant opérateur » dans les entreprises textiles locales. Trois à quatre mois plus tard, ces nouveaux salariés peuvent prétendre au poste d' « opérateur ».

La Voix De l'Enfant continuera de suivre l'évolution administrative et pédagogique de l'école jusqu'en 2012, avant que les partenaires locaux ne s'en approprient entièrement et définitivement la gestion.

Ce programme est un modèle car il a su associer initiateur « entreprise » et opérateur « associatif » en partenariat avec un partenaire et ses prestataires locaux et professionnels sur le terrain, menant à bien et gérant le projet devenu aujourd'hui un vaste programme qui s'inscrit dans le temps.

Palestine : Fête de la Science

Du 24 octobre au 6 novembre 2011, s'est tenue la seconde édition de la Fête de la Science dans les Territoires Palestiniens, un évènement organisé par le réseau des Centres Culturels Français et leurs partenaires, à laquelle la Voix De l'Enfant s'est associée pour la deuxième année consécutive.

La Fête de la Science a pour objet de sensibiliser les enfants à divers domaines scientifiques tels que l'environnement, la mécanique, la génétique, la géologie, l'informatique ou encore la gestion de l'eau.

Pour cette nouvelle édition, près de 10 000 enfants de Cisjordanie et de la Bande de Gaza ont testé leurs connaissances et leurs capacités de déduction en se confrontant aux expériences scientifiques proposées par 120 étudiants en science, préalablement formés durant 3 semaines pour cette occasion. La Voix De l'Enfant se réjouit du bilan très positif de cette seconde édition : les organisateurs ont d'ores et déjà fait part de leur souhait de faire de la Fête de la Science un rendez-vous annuel !

Rwanda : programme « Maison de la Paix »

Dans le cadre de la mise en place du projet « Maison de la Paix » dont la Voix De l'Enfant est partenaire, une équipe de l'association membre Parcours d'Exil, maître d'oeuvre sur le terrain, s'est

rendue en mission au Rwanda en mai 2011. Le Coordinateur des Programmes Internationaux, Jérôme Baptiste, avait préalablement rencontré à Kigali en décembre 2010, les responsables de l'association locale partenaire identifiée.

Ce projet vise à réaliser un transfert de compétences entre le Centre de Santé de l'association Parcours d'Exil, spécialisée dans la prise en charge médico thérapeutique des victimes de torture et des mineurs isolés et l'association rwandaise Uyisenga N'Manzi, qui prend en charge et suit 3200 orphelins du génocide.

Le projet a plusieurs objectifs :

- Offrir des soins en rapport avec les séquelles majeures liées au syndrome du stress post-traumatique existant au sein de la population soignée par l'association locale, avec une attention particulière pour les personnes atteintes du VIH/Sida ;
- Organiser un transfert de compétences, en apportant un regard extérieur pour des thérapeutes locaux qui ont eux-mêmes été victimes du génocide et qui ont à soigner des victimes ayant vécu le même traumatisme qu'eux ;
- Participer à la promotion d'une culture de la paix, via un soutien psychologique et thérapeutique des populations bénéficiaires, dans une logique protectrice et préventive.

Dans le cadre du programme, il est prévu que les formations des formateurs aient lieu en France et au Rwanda.

Les équipes de la Voix De l'Enfant et de Parcours d'Exil travaillent étroitement ensemble et avec les partenaires locaux pour que ce projet voie le jour en 2012.

COMMUNI-CATION

COMMUNICATION INTERNE

Communiqués de Presse

Toujours vigilante aux violences physiques et/ou sexuelles que subissent des enfants alors qu'ils sont connus des services sociaux, ainsi qu'aux annonces et mesures répressives pouvant porter atteinte à leurs droits, la Voix De l'Enfant a fait entendre, par la diffusion de communiqués de presse, la voix des enfants souvent réduits au silence ou à qui l'on fait porter la responsabilité des maux de la société :

- 08/04/2011 : Les annonces du Ministère de l'Intérieur sur le regroupement familial
- 11/05/2011 : Le recueil de la parole de l'enfant
- 16/05/2011 : Motion de la Voix De l'Enfant
- 20/06/2011 : Fraternity Cup - Save the date
- 01/09/2011 : Suite de l'évacuation des familles roms en Seine Saint Denis
- 12/09/2011 : Rapatriement des mineurs roumains délinquants
- 19/09/2011 : Procès du Centre de la Croix Rouge
- 07/10/2011 : Pas d'enfants à la rue pour faire pression sur l'Etat
- 21/10/2011 : Accueil des mineurs isolés en Seine Saint Denis. La vigilance reste de mise
- 21/11/2011 : Viol et meurtre de la jeune Agnès
- 22/11/2011 : Pour une meilleure protection des enfants et des adolescents

La Voix De l'Enfant a par ailleurs communiqué sur plusieurs de ses actions avec ses partenaires, comme entre autres :

- 25/01/2011 : SFR, lors de l'inauguration de l'UAMJ de Dunkerque
- 10/05/2011 : Corteco avec son opération « Changez d'air ! »
- 13/07/2011 : La 2e Edition de la Fraternity Cup

Campagne de sensibilisation contre les maltraitances

L'agence de communication Terre de Sienne a offert à la Voix De l'Enfant une campagne de sensibilisation et de prévention contre la maltraitance. La Voix De l'Enfant a proposé à plusieurs associations de s'associer au projet. Ainsi avec l'Enfant Bleu-Enfance Maltraitée et la Fondation Pour l'Enfance, elle a lancé du 1er juillet au 31 août 2012 une campagne nationale « Un enfant est en danger, Alertons ».

Les 3 associations ont élaboré un site Internet www.unenfantestendanger.com pour rappeler aux adultes l'obligation et le devoir de signaler un enfant en danger aux autorités compétentes et les démarches à engager.

Cette campagne d'affichage a été offerte par JC Decaux dans 500 espaces en Province et en Région Parisienne.

MEDIAS

Rendez-vous : Presse écrite, Télévision, Radio

- Neoplanete.com > Taïg Khris vous met au Défithon
- Maxi n°1307 > L'intérêt de l'enfant d'abord dans les familles recomposées
- 02/11 Le Parisien Val d'Oise > « Le tour du monde "social" de Frédéric et Estelle »
- 15/10 Ouest France > Rencontre des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires
- 27/09 Ouest France > Inauguration de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Vannes
- 04/08 Tendance Santé > « Pédophilie, inceste : comment en parler à son enfant ? » Interview de Martine Brousse
- 17/05 Les Echos > Sciences Po : retour sur dix ans d'ouverture sociale
- 23/04 Le Post > « Stéphane Hessel, une histoire d'engagement », documentaire télé
- 19/04 La Dépêche > Rampoux. Nouvelle journée d'action pour l'école
- 14/04 L'Express > Recul des actes antisémites en 2010, mais les musulmans davantage visés
- Europe 1 > Les actes racistes reculent mais...
- La Chaîne du cœur > Assises sur le harcèlement à l'école le 2 et 3 mai
- Courrier de Madagascar > Association EFA II : Des vacances pour les démunis
- 26/04 CICR Blog > Martine Brousse commente "L'humanité en guerre"
- 17/02 METRO Montréal > Carole Bouquet, la passionnée
- CLOSER > C'est dans l'Actu - Interview de Martine Brousse
- 02/02 Le Phare Dunkerquois > Une nouvelle structure qui va faciliter les auditions d'enfants

- 04/01 Le Monde > Une censure indigne

Plusieurs interviews de Carole Bouquet, Porte parole et de Bruno Solo, Ambassadeur, mettent en valeur les actions soutenues par la Voix De l'Enfant en France et dans le monde.

MANIFESTATIONS

- 8 février : Open de tennis GDF-SUEZ, au Stade de Coubertin, soirée des sportifs au cours de laquelle la Voix De l'Enfant a retrouvé plusieurs personnalités comme Richard Dacoury et Serge Betsen, désireux de participer à la prochaine Fraternity Cup à laquelle GDF-SUEZ est partie prenante.

- 9 février : Open GDF-SUEZ, après-midi offert à de nombreux enfants qui pour certains ont découvert le tennis en assistant aux matches de la journée.

- 10 février : soirée à l'Espace Culturel Louis Vuitton avec la rencontre de responsables très désireux de fidéliser le partenariat engagé qui offre aux enfants un éveil à la culture.

- 10 avril : de très nombreux salariés de GDF-SUEZ ont couru le Marathon de Paris, au profit de la Voix De l'Enfant. A l'arrivée, sous un chapiteau, une rencontre avec les marathoniens a été l'occasion de présenter la Voix De l'Enfant et de valoriser le fidèle partenariat avec GDF-SUEZ.

- 19 mai : soirée Louis Vuitton au cours de laquelle a été réitéré le souhait de poursuivre le partenariat entre l'Espace Culturel et la Voix De l'Enfant.

- 25 mai : Roland Garros, invitation pour le déjeuner au village, article sur la Voix De l'Enfant offert dans le journal officiel du tournoi et intervention de Martine Brousse à la radio Roland Garros.

- 24 juin : soirée de Gala de la Gendarmerie de Melun (EOGN), à l'Hôtel Intercontinental de Paris, au profit de la Voix De l'Enfant, en présence de la Présidente Françoise Fouquet-Dorr et de Martine Brousse, Déléguée Générale.

- 29 juin : sortie à Trouville-sur-Mer offerte par Google avec une trentaine d'enfants d'associations membres dont certains découvraient pour la première fois la mer. Ils étaient accompagnés par des salariés de chez Google et des responsables des associations membres participant à la sortie.

- 8 septembre : soirée Eden Park : dans le cadre du lancement de la Coupe du Monde de Rugby, Eden Park a souhaité partager cet évènement avec deux associations. Les trois boutiques de la rue de Courcelles à Paris ont ouvert leur porte lors d'un cocktail convivial offert à leurs fidèles clients pour leur présenter l'opération. Soirée à laquelle se sont joints Jean-Marc Mormeck, champion du monde de boxe et Taïg Khris, champion du monde de rollers.

- 14 septembre : la Voix De l'Enfant a été une nouvelle fois invitée à une soirée à l'Espace culturel Louis Vuitton.

- 22 septembre : soirée Caritivart de présentation pour la mise en vente aux enchères de plusieurs toiles inédites réalisées par des personnalités comme Bruno Solo, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant.

- 11 octobre : Stade de France, match de football qualificatif pour l'Euro 2012 France-Bosnie. GDF-SUEZ a offert des places dans le mythique Stade de France pour des enfants bosniaques, qui ont accompagné les joueurs sur la pelouse avant le coup d'envoi et ont arboré fièrement le drapeau de leur pays. Soirée inoubliable pour ces enfants qui ont tenu la main des joueurs des équipes de France et de Bosnie.

- 14 décembre : Après-midi récréatif autour d'un délicieux goûter offert à l'Hôtel Terass par le Groupe d'Hôtel Hurand à des enfants défavorisés du 19ème arrondissement de Paris.

- 16 décembre : Musée Jacquemart André. De nombreux enfants d'associations membres ont été invités par GDF-SUEZ à découvrir le Musée de façon ludique, découverte qui s'est accompagnée d'un succulent goûter.

- 16, 17 et 18 décembre : vente du plus grand village miniature d'Europe Lemax offert par Truffaut, au centre Domus à Rosny sous Bois. Week-end d'engagement et de générosité tant de la part des clients que des partenaires qui se sont engagés auprès de l'équipe de la Voix De l'Enfant, des associations membres et des bénévoles.

- 20 décembre : sortie au Château de Vaux-le-Vicomte pour des enfants participant aux programmes menés par des associations membres. Spectacle, visite du château, remise de cadeaux et goûter.

- L'agence de communication *A Comm Automobile* a collecté auprès de concessionnaires automobiles et accessoiristes, de très nombreux jeux pour les enfants qui leur ont été remis pour les fêtes de fin d'année.

PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ministère de la Justice

Pour la deuxième année consécutive, le Ministère de la Justice a accepté de soutenir le programme de création et de pérennisation des Unités d'Accueil Médico Judiciaires en milieu hospitalier pour les mineurs victimes en octroyant une subvention à la Voix De l'Enfant.

Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale

Le Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale a apporté son soutien financier à la deuxième édition de la Fraternity Cup.

La subvention accordée a permis de soutenir les activités sportives et artistiques organisées pour les délégations durant toute la période de l'évènement.

Conseil Régional Ile-de-France

Le Conseil Régional Ile-de-France, qui soutient depuis des années des programmes de la Voix De l'Enfant a apporté un soutien par un cofinancement pour la création d'une salle d'audition en milieu hospitalier en région parisienne. La première salle d'audition en région parisienne a été ouverte à Versailles et la Brigade de protection des familles de Meaux a été dotée de matériel informatique et d'enregistrement.

Des salles d'audition à Aulnay-sous-Bois, Garches sont en cours de création et devraient ouvrir en 2012.

Le Conseil Régional Ile de France soutient également le programme de la Voix De l'Enfant de « *Prévention et lutte contre les violences et maltraitances* ». Cette subvention permet à la Voix De l'Enfant d'assurer 5 types d'action en Ile-de-France :

- des actions de prévention, de formation et de sensibilisation auprès des enfants mais aussi des professionnels,
- d'accompagner des mineurs isolés étrangers,
- d'offrir une permanence juridique aux familles d'enfant en difficulté,
- de soutenir des actions de socialisation auprès des enfants et adolescents de quartiers dits populaires,
- de soutenir des familles d'enfants malades.

Mairie de Paris

La Mairie de Paris a renouvelé son soutien pour la seconde Fraternity Cup.
Comme, lors de la première édition, les enfants ont été invités à découvrir les magnifiques salons de l'Hôtel de Ville durant leur séjour francilien.

Les services techniques de la Mairie ont par ailleurs mis à disposition, à titre gracieux, plusieurs complexes sportifs dans Paris, permettant de mener chaque jour les activités sportives et artistiques proposées aux délégations.

Commission Européenne /Agence Europe Education Formation France

- Commission Européenne : Au cours de l'année 2011, l'équipe de la Voix De l'Enfant a suivi les appels à projets présentés par la Commission Européenne afin de pouvoir poursuivre le travail engagé depuis plus de 5 années sur la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles ou autres mauvais traitements. Par ailleurs, la Voix De l'Enfant souhaiterait présenter à la Commission Européenne deux projets, l'un sur les alternatives à la prise en charge répressive des mineurs auteurs et un second sur l'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers en France.

- L'Agence Européenne d'Education et de Formation France : L'Agence a adressé ses félicitations à la Voix De l'Enfant pour le programme Leonardo Da Vinci, relatif à la formation des professionnels en charge des enfants de la rue et dans la rue, qu'elle a mené, coordonné et animé.

La Voix De l'Enfant envisage de poursuivre, avec ses partenaires et d'autres professionnels qui demandent à participer, le travail sur les mineurs isolés étrangers et de présenter, en 2012, un nouveau projet.

Consulat Général de France à Jérusalem

Pour la deuxième Fraternity Cup, le Consulat Général de France à Jérusalem a accepté de soutenir financièrement la venue de la délégation palestinienne, par son Service de Coopération et d'Actions Sociales.

En accord avec le Consulat Général, il a été décidé de ne pas faire courir de risques aux enfants de la Bande de Gaza en tentant de les faire sortir. Les enfants et les éducateurs qui ont participé à cet évènement étaient tous issus des camps de réfugiés de Cisjordanie.

PARTENAIRES ENTREPRISES

SFR

10 ans de partenariat entre la Voix De l'Enfant et cet opérateur qui a eu le premier l'idée, en 2001, de collecter des fonds en utilisant le téléphone portable. 10 années d'étroite collaboration qui permettent, aujourd'hui encore, de démultiplier en France les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances et en assurant, entre autres, l'équipement des salles d'audition avec un matériel d'enregistrement audiovisuel de haute qualité, ainsi que des formations pour les professionnels intervenants dans la prise en charge des enfants, au sein de l'UAMJ.

SFR a décidé de poursuivre ce partenariat et d'accompagner la Voix De l'Enfant dans ses recherches pour la retranscription écrite des auditions enregistrées. La Voix De l'Enfant se réjouit de l'engagement de SFR à ses côtés. Ce dernier est essentiel afin d'assurer la pérennisation du programme qui nécessite encore de nombreux efforts pour que demain, l'ensemble des juridictions puissent bénéficier d'une UAMJ.

En 2011, deux Comités de pilotage ont été organisés avec le partenaire SFR. Le 28 février, un premier Comité de pilotage a permis de faire le point sur les sollicitations émanant du terrain et la répartition des fonds reversés par SFR. Le 12 juillet, lors du second Comité de Pilotage, les membres ont notamment fait le constat très positif que de nombreuses demandes d'ouverture émanent souvent de magistrats lorsqu'ils changent de juridiction et qu'ils ne trouvent pas d'UAMJ dans leur nouveau ressort.

SFR a également participé à la Fraternity Cup en offrant de nombreux cadeaux, des « goodies » aux 98 enfants venus du monde entier et à leurs éducateurs.

E.LECLERC

Le 4 juillet, s'est tenu, au siège du Groupe E. Leclerc, le dernier Comité de Pilotage E. Leclerc / la Voix De l'Enfant qui depuis 2005 se réunissait au moins une fois par trimestre pour décider et suivre les programmes post-tsunami soutenus en Asie du Sud-est, à la suite du séisme.

Cette réunion a permis de faire le point sur les derniers programmes en cours, que les équipes locales des associations membres mènent et pérennisent en Inde et au Sri-Lanka. Le Rapport d'Activités qui fait état de tous les programmes soutenus depuis le tsunami du 26 décembre 2004 a été validé et est disponible sur le site de la Voix De l'Enfant :
http://www.lavoixdelenfant.org/fr/activites

Il est important de souligner que ce partenariat qui s'est inscrit dans le temps, est d'une certaine façon inédit, car il a réuni d'une part une des enseignes référentes de la grande distribution et une petite ONG et d'autre part, il a bénéficié à plusieurs milliers d'enfants au travers des programmes menés par 11 associations membres.

Le bilan des actions est globalement très positif. La plupart des programmes sont pérennisés. Un film documentaire tourné en novembre 2011 sur les différentes zones d'intervention est disponible à la Voix De l'Enfant. Il présente quelques-uns des programmes les plus significatifs menés en Inde et au Sri-Lanka et il donne la parole aux membres du Comité de Pilotage et aux responsables locaux du Groupe E.Leclerc et des associations.

Lors de ce dernier Comité de Pilotage, la Voix De l'Enfant a aussi soumis aux membres le Rapport Annuel de la Navjeevan School de Karur, en Inde, dont la construction a démarré peu après le tsunami. Après un démarrage un peu difficile, ce programme propose aujourd'hui un enseignement de qualité à 383 élèves, en primaire et au collège. Tout a été mis en œuvre pour que les deux partenaires locaux ICCW (Indian Council for Child Welfare) et l'association de prestataires de E.Leclerc CASI (Corporate Alliance for Social Initiative), assurent la pérennité de cet établissement scolaire qui est une des réponses à la lutte contre l'exploitation économique des enfants.

Renault

Depuis 2010, le groupe Renault France, par le biais de son Fonds Responsable, est partenaire de la Voix De l'Enfant.

Deux programmes ont été soutenus en 2011. L'Enseigne a souhaité que soit pérennisé le soutien apporté à l'association membre Valued Citizens Initiative, qui travaille dans plusieurs Provinces de l'Afrique du Sud. En plus du soutien financier, elle bénéficie d'une expertise en matière de suivi et d'évaluation des programmes soutenus sur le terrain.

Par ailleurs, le groupe Renault a soutenu la deuxième édition de la Fraternity Cup, en permettant notamment à une délégation d'Afrique du Sud de venir à Paris partager des moments inoubliables.

La Mode est à Vous

La fidèle enseigne de prêt-à-porter féminin reverse chaque année à la Voix De l'Enfant un Euro par cartes de fidélité et de solidarité vendues aux clientes dans tous les magasins en France, depuis 2007. Ainsi en 2011, le partenariat entre La Mode est à Vous et la Voix De l'Enfant a permis de soutenir plusieurs programmes sur le terrain.

En France, pour le fonctionnement de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Vannes. Cette Unité offre aux enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances des conditions d'accueil et d'audition qui les protègent de nouveaux traumatismes et qui favorisent la recherche de la vérité.

Au Burkina Faso, la Voix De l'Enfant et plusieurs associations membres ont contribué à la construction de 3 classes d'une école primaire, qui pourra accueillir 236 élèves.
Le dernier programme soutenu grâce à l'Enseigne, est la Fraternity Cup 2011.

GDF-SUEZ

Notre fidèle partenaire la Fondation GDF-SUEZ a poursuivi le soutien qu'elle apporte chaque année aux actions menées par la Voix De l'Enfant. En 2011 la Fondation a participé au cofinancement de l'événement culturel et sportif la Fraternity Cup et a offert de nombreux lots que les enfants et les éducateurs ont été heureux de recevoir lors de la soirée de clôture de l'événement.

Par ailleurs, comme chaque année, de nombreuses places ont été offertes aux enfants et aux éducateurs de plusieurs associations membres de la Voix De l'Enfant, pour assister à des matchs de football de l'équipe de France au Stade de France et à de nombreux spectacles.

Regalb

On continue en 2011 ! La fidèle société Regalb a renouvelé sa magnifique collection de cartes de vœux pour la nouvelle année, afin de soutenir plusieurs programmes menés par les associations membres de la Voix De l'Enfant.
Par cette démarche, Regalb et toute son équipe participent à sensibiliser de nombreuses entreprises et collectivités locales qui commandent des cartes de vœux et participe ainsi à ce produit partage.

Cartier

Depuis 1997, la prestigieuse Maison Cartier apporte son indéfectible soutien aux programmes engagés par la Voix De l'Enfant et ses associations membres.
Les dons silencieux remis chaque année par la Maison Cartier à la Voix De l'Enfant permettent de soutenir plusieurs projets pour les enfants les plus défavorisés.

American Express

D'année en année, la célèbre entreprise financière américaine American Express propose à ses clients d'offrir leurs points de fidélité à la Voix De l'Enfant, dans son catalogue Membership Rewards. Plusieurs programmes menés par des associations membres ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier.

Natura

Depuis 5 années, Natura soutient des programmes en faveur des enfants en difficulté en France, programmes d'accompagnement scolaire, d'activités culturelles et ludiques menés par l'association membre, La Maison de Sagesse, dans le 13ème arrondissement de Paris depuis 2007.

En 2011, Natura a élargi son soutien en cofinançant l'action de la Chance aux Enfants qui organise des sorties culturelles et sportives pour des centaines d'enfants du Nord, au stade Bollaert de Lens par exemple ou dans des musées.

Hermès

Cette prestigieuse Maison a choisi, cette année, pour les dons versés par ses généreux clients invités à la grande manifestation « Le Saut d'Hermès » qui s'est tenu au Grand Palais, la Voix De l'Enfant. Spectacle équestre merveilleux et surtout, un accueil et une attention toute particulière de la direction de la communication et des relations.

Suzuki

En 2011, Suzuki a renouvelé son partenariat en mettant à disposition des membres de l'équipe de la Voix De l'Enfant, pour une année, la dernière version de la Swift blanche, décorée d'un logo « Suzuki soutient la Voix De l'Enfant » que nous arborons fièrement dans les rues de Paris et de province. Les clés ont été remises à Sofia Essaïdi, Ambassadrice de la Voix De l'Enfant qui a prêté sa voix avec Natacha Saint-Pier, pour le single « Une chanson : la Voix De l'Enfant ».

Terre de Sienne

La fameuse agence de communication Terre de Sienne, partenaire de la Voix De l'Enfant pour la deuxième année, a préparé une seconde campagne d'affichage de sensibilisation contre les maltraitances pour les 30 ans de la Voix De l'Enfant. Cette deuxième campagne permettra de mobiliser à nouveau l'opinion publique contre les violences faites aux enfants.

Vivendi

Le partenariat avec Vivendi est chaque année plus important, car il couvre un champ de la protection de l'enfant qui évolue très rapidement. Les nouvelles technologies, les jeux vidéo et leur diffusion appellent la Voix De l'Enfant à une grande vigilance. Un partage d'informations et de pratiques permet de mieux appréhender la réalité et l'impact sur les enfants et les adolescents que l'on ne peut aborder sur un même plan. Travail riche par les échanges d'informations et de points de vue souvent sources de propositions.

ISTEC

L'école supérieure de commerce et de marketing de Paris ISTEC est un des fidèles partenaires, dont la volonté affichée depuis sa création en 1961 est de former des responsables de haut niveau pour la fonction marketing et commerciale et le management des entreprises, a proposé à la Voix De l'Enfant d'intervenir à deux reprises auprès des étudiants de cinquième année et des étudiants de l'Ecole voisine de graphisme MJM.

Le but de ces interventions était de présenter la Voix De l'Enfant, afin que les étudiants réalisent par la suite une campagne d'appel à dons comportant un slogan fort et dynamique, une plaquette de démarchage, ainsi qu'un visuel qui puisse être associé au logo de l'association. Les résultats ont été fort encourageants et ont démontré de la part des étudiants un sens aigu de la créativité et du démarchage d'entreprises mais aussi de solidarité.

NOUVEAUX PARTENARIATS

Eden Park

Have a good world

MH
Hôtels Maurice Hurand
PARIS

TRUFFAUT

LEMAX

DOMUS
VOTRE INTÉRIEUR ET BIEN PLUS

bébé 9

CORTECO®
The Perfect Change.

OSCARO

Eden Park

A l'occasion du coup d'envoi de la Coupe du Monde de rugby qui s'est déroulée, en septembre, en Nouvelle-Zélande, Eden Park a lancé une opération au profit de la Voix De l'Enfant et des Papillons du Ciel. Pendant toute la durée de l'opération dans les trois boutiques de la rue de Courcelles à Paris, Eden Park a reversé aux deux associations un pourcentage du montant des ventes.

Jean-Marc MORMECK et Taïg KHRIS, tous deux champions du monde et Ambassadeurs de la Voix De l'Enfant, étaient présents pour le lancement de cette sportive et sympathique opération que la Voix De l'Enfant souhaite voir renouvelée.

Have a Good World

« *Fabriquer dans la dignité, vivre décemment, respecter les hommes et les femmes qui font notre mode, c'est l'un des projets Have a Good World.* »
C'est une aventure qui a démarré en septembre 2011. Lancée par des professionnels du textile, passionnés de mode et parents d'adolescents, « Have a Good World » est une marque de vêtements pour adolescents labellisée et certifiée Global Organic Textile Standard (GOTS).

A peine arrivée sur le marché et œuvrant dans une démarche de commerce équitable et de respect de l'environnement, « Have a Good World » a décidé de reverser à la Voix De l'Enfant, 10% du montant total de ses ventes sur tous les articles vendus : http://www.haveagoodworld.com/

Hôtels Maurice Hurand

Le Groupe des Hôtels Maurice HURAND se mobilise aux côtés de la Voix De l'Enfant en invitant ses clients à faire un don que le Groupe abonde, dans chacun de ses cinq prestigieux hôtels à Paris. Au-delà de cet engagement dans le temps, le Groupe a ouvert les portes du Terrass Hôtel de Montmartre à une trentaine d'enfants de l'association Entr'aide (19ème arrondissement de Paris) pour partager un moment festif lors des fêtes de fin d'année.

Dans le restaurant de ce lieu centenaire, le Chef, en personne et toute l'équipe, en présence de Monsieur et Madame Binet, ont offert aux enfants un moment magique autour d'un chocolat, de fruits, de sirop et tant d'autres friandises pendant qu'un Clown leur dévoilait l'art de gonflage de ballons pour réaliser des animaux et de la prestidigitation.

Truffaut - Lemax - Domus

TRUFFAUT, partenaire depuis 10 ans de la Voix De l'Enfant et LEMAX, fabricant de jouets miniatures, ont offert à l'association « le plus grand Village miniature d'Europe » exposé du 29 octobre au 16 décembre 2011 dans le hall du Centre Commercial DOMUS à Rosny-sous-Bois. 170m2 de vie et de fête miniatures et plus de 4 500 pièces au total ! La rencontre entre le Directeur du magasin Truffaut Domus et la Voix De l'Enfant a généré immédiatement une dynamique et une mobilisation, facteurs essentiels de la réussite de cet évènement inédit et « fou ».

Le village a été mis en vente par éléments au profit de la Voix De l'Enfant : maisons, églises, zoos, manèges, figurines, moulins, sapins et autres... Les équipes du magasin Truffaut, du Centre Commercial Domus, les passionnés qui ont monté et démonté le village et les bénévoles de la Voix

De l'Enfant ont eu l'immense joie de vendre l'intégralité du village en moins de 48 heures, dès le premier week-end !

Le défit a été relevé, tous les participants bénévoles se sont dépassés pour vendre tous les éléments et les clients étaient heureux. Cet exploit a été aussi réalisé grâce à la confiance accordée à la Voix De l'Enfant par le Directeur de chez Truffaut, par la générosité de Lemax et l'accueil de Domus. Rendez-vous est pris pour l'an prochain pour un nouveau défit.

Bébé 9

Bébé 9 s'est mobilisé pour soutenir les actions de la Voix De l'Enfant, du 9 novembre au 10 décembre 2011, en offrant à ses clients un merveilleux produit partage « histoire d'ours », un doudou comme les aiment tant les petits. Bébé 9 a ainsi reversé 2 € pour chaque achat du doudou « histoire d'ours ». Par ce partenariat, Bébé 9 et ses clients contribuent à offrir de meilleures conditions de vie à des enfants en difficulté.

Oscaro – Corteco

Les sociétés Corteco, équipementier automobile, et Oscaro, spécialisée dans la vente en ligne de pièces détachées pour automobiles, ont mené une opération sur les filtres d'habitacle, baptisée "Changez d'Air !". La qualité des produits proposés contribuant réellement à la protection des occupants des véhicules et des enfants en particulier, les deux sociétés ont décidé en 2011 de lancer un « produit-partage » pour soutenir des actions en faveur d'enfants en France.

Elles ont choisi la Voix De l'Enfant pour bénéficier de l'opération "Changez d'Air !". C'est ainsi que du 4 mai au 28 juin 2011, pour tout filtre d'habitacle Corteco micronAir® acheté sur le site www.oscaro.com , Corteco et Oscaro ont reversé chacune 1 Euro à la Voix De l'Enfant pour financer des sorties et des vacances pour les enfants qui ne peuvent changer d'air.

Des Bonbons pour la Vie

La SARL Des Bonbons pour la Vie est un des nouveaux partenaires de la Voix De l'Enfant. L'opération démarrée en 2011 consiste en la vente de sachets de bonbons à 2 Euros, qui peuvent être achetés chez des commerçants. Les fonds collectés permettront de développer et de renforcer de nombreuses actions éducatives et de proximité pour les enfants et les adolescents, en France. Ce récent partenariat devrait prendre toute sa dimension en 2012. Cette opération peut-être aussi l'occasion d'actions évènementielles fédératives : http://www.desbonbonspourlavie.fr

PROJETS

FEDERATIF

Manifeste & Pacte pour l'Enfance

Portées par ses 30 ans de réflexion et de travaux, d'engagement et d'actions au service de l'enfance en détresse, la Voix De l'Enfant et ses 76 associations membres ont décidé de rédiger au cours des 6 derniers mois de l'année un Manifeste qui appellerait les candidats à l'élection présidentielle à s'engager sur un certain nombre de propositions concernant la protection de l'enfance et l'application d'un certain nombre de droits qui incombent à chaque enfant et adolescent.

Par ce Manifeste, la Voix De l'Enfant voudrait :

- rappeler aux candidats à l'élection présidentielle, au gouvernement, à chaque élu, au Défenseur des Droits et au Défenseur des Enfants, les obligations de la France à mettre fin aux violations dont sont victimes les enfants sur son territoire et à tout mettre en œuvre pour les faire cesser à l'extérieur de ses frontières dans la mesure du possible ;
- mobiliser l'opinion publique en associant chacune et chacun à sa démarche.

Par ce Manifeste, la Voix De l'Enfant et ses 76 associations membres attendent de chaque candidat à l'élection présidentielle de 2012 qu'il s'engage à inscrire dans son programme les réponses qu'il donnera aux atteintes et aux injustices énoncées dans ce Manifeste. Les propositions qui seront présentées sont concrètes et toutes réalisables.

Rappelant que l'enfant est un être vulnérable mais aussi sujet de droit, la Voix De l'Enfant considère que ce dernier doit faire l'objet d'une attention particulière et permanente de la part du Président de la République, du gouvernement et de l'ensemble des élus et pour ce faire, qu'il y a une impérieuse nécessité d'octroyer des moyens indispensables à la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins et aux attentes tant des enfants que des professionnels.

Le Manifeste et le Pacte seront présentés par Carole Bouquet, Porte-Parole et Stéphane Hessel, Président d'Honneur, lors d'une conférence de presse qui se tiendra début mars 2012.

Fraternity Cup 2012

Dans un souci de donner toujours plus de sens aux actions qu'elle soutient auprès et avec ses associations membres, et pour renforcer la dimension fédérative qui est le fondement même de la Voix De l'enfant, cette dernière a décidé de renouveler en 2012 l'expérience réussie des deux premières éditions de la Fraternity Cup, en collaboration avec plusieurs associations membres.

Cet événement sportif et culturel à vocation sociale et pédagogique, réunira à Paris, durant les vacances de la Toussaint, du 26 octobre au 5 novembre, 96 enfants issus de milieux défavorisés, venus du monde entier. Ces enfants, filles et garçons de 11 à 13 ans, bénéficient et participent, dans leur pays, à des programmes initiés et menés par des associations membres de la Voix De l'Enfant.

Colloque sur la gouvernance de projets « entreprise / association »

En 2012, la Voix De l'Enfant organisera un colloque dont l'objectif principal sera de souligner le caractère novateur, constructif et exemplaire de partenariats réalisés ces dix dernières années avec de grandes entreprises, comme SFR, E.Leclerc, Cartier, Vivendi, Regalb et La Mode est à Vous.

Les bonnes pratiques d'une gouvernance de projet Entreprise / Association, mis en œuvre ou soutenus par la Voix De l'Enfant, seront dégagées et mises en évidence à partir d'exemples concrets qui ont permis de penser et de mettre en application les modalités de gouvernance avec les Groupes partenaires, notamment par la création de Comités de Pilotage.

Ce Colloque est prévu pour la fin septembre 2012 et sera ouvert aux associations et aux entreprises.

Concert au Théâtre des Champs Elysées

Pour la seconde fois, l'association Enfants d'Abord a choisi la Voix De l'Enfant comme bénéficiaire du Concert qu'elle organisera en juin 2012 au Théâtre des Champs Elysées. En 2009, Nathalie Dessay, entre deux déplacements, avait interprété, devant une salle comble, un air d'opéra plein de sensibilité et de chaleur humaine.

La Fête des Loges

Les responsables de la Fête des loges qui se déroule de la fin juin à la fin septembre, dans l'immense bois de Saint-Germain-en-Laye, ont choisi la Voix De l'Enfant. Plusieurs opérations seront organisées au bénéfice de la Voix De l'Enfant et toute la communication valorisera l'association.

FRANCE

Etude auprès des Unités d'Accueil Medico-Judiciaires

Il y a 13 ans était inaugurée la Permanence d'Accueil Pluridisciplinaire, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles, à Béziers, première Unité d'Accueil Médico Judiciaire, initiée par la Voix De l'Enfant. Aujourd'hui, c'est plus de cinquante UAMJ qui sont ouvertes en France métropole et Outre Mer.

Au regard des rapports adressés par les Comités de Pilotage des UAMJ, la Voix De l'Enfant a décidé de réaliser une étude pour évaluer l'impact des pratiques et de l'utilisation d'un « outil » que s'approprient progressivement les différents professionnels en charge de l'accueil, de l'audition, des examens médicaux et des expertises des enfants victimes de violences sexuelles et autres mauvais traitements.

L'équipe de la Voix De l'Enfant, avec deux administrateurs et deux étudiants de l'ISTEC prépare pour 2012 cette étude qui permettra d'analyser les changements apportés par ce mode de prise en charge tant pour les enfants victimes que pour les professionnels, de souligner les dysfonctionnements et/ou les manques et de dégager les bonnes pratiques. Cette étude pourra être aussi l'occasion de comprendre les nouveaux enjeux du terrain et d'élaborer des recommandations pouvant répondre au plus près aux besoins des enfants et aux attentes des professionnels.

Séminaire National des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

Les professionnels intervenant en pluridisciplinarité au sein des UAMJ ont fait part de leur intérêt de connaître les différents modes de fonctionnement utilisés dans les autres UAMJ et d'échanger sur leurs pratiques.

La Voix De l'Enfant organisera, pour la troisième fois, un Séminaire National qui réunira plus d'une centaine de professionnels : magistrats, officiers de police judiciaire, médecins, psychologues, personnel soignant et travailleurs sociaux. Les thématiques traitées seront finalisées selon les attentes mais aussi au regard des résultats de l'étude faite sur le terrain.

Programmes de formations

Plusieurs UAMJ sollicitent l'organisation de sessions de formation pluridisciplinaire afin d'approfondir leurs connaissances dans des domaines comme la psychologie de l'enfant et d'améliorer leurs pratiques. Des demandes de formation spécifique pour les nouveaux professionnels arrivés dans les UAMJ sont prévues en 2012 notamment dans le Morbihan, les Bouches du Rhône et en Picardie.

Ouvertures d'UAMJ

Une dizaine de projets devrait voir le jour, notamment à Lyon où 3 salles d'audition seront créées ainsi que deux projets en Outre-mer, à Saint-Denis-de-la-Réunion et à Nouméa. Au premier semestre 2012 aura lieu l'ouverture de l'UAMJ de la Roche-sur-Yon.
La Voix De l'Enfant est également en contact avec des professionnels d'Ajaccio, d'Aulnay-sous-Bois et des Cours d'appel de Rennes et de Poitiers.

… et à Moscou

Un projet est en cours à Moscou pour 2012. Après avoir participé à un séminaire, à Nice, au cours duquel des professionnels de la Communauté des Etats Indépendants ou CEI ont pris connaissance des bonnes pratiques en matière de prise en charge des mineurs victimes de toutes formes de maltraitance et en particulier du recueil de la parole de ces derniers, la Voix De l'Enfant a été sollicitée pour intervenir à Moscou.
Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), qui mène des programmes dans ce pays, a demandé l'appui technique de la Voix De l'Enfant pour la création d'une salle d'audition pour les mineurs victimes ainsi qu'une formation pour les psychologues et les enquêteurs.

EUROPE

Programme d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers

Dans la poursuite des échanges de bonnes pratiques et de formation réalisés dans le cadre du programme européen Leonardo Da Vinci sur la « Formation des Professionnels travaillant auprès des enfants des rues et dans la rue », la Voix De l'Enfant et une de ses associations membres, Parcours d'Exil, ont le projet de présenter un programme européen sur l'accueil des mineurs isolés étrangers. La majorité des pays européens est confrontée à un nombre croissant de mineurs isolés étrangers, or les prises en charge nationales sont très peu adaptées et ne prennent pas suffisamment en compte le parcours de ces jeunes, leur passé, leur projet de vie.

La Voix De l'Enfant et Parcours d'Exil veulent mettre en évidence les bonnes pratiques à partir d'un programme pilote et les développer au niveau européen.

INTERNATIONAL

Programme à Haïti

En 2012, la Voix De l'Enfant amplifiera le soutien qu'elle a apporté à SOS Enfants pour la rénovation de l'école Saint Alphonse dans le bidonville de Cité Soleil, en banlieue de Port-au-Prince.
Une des prochaines étapes est la rénovation de salles de classe destinées au niveau du secondaire, qui consiste à réparer des dalles pour stopper les fuites d'eau, à réaménager les salles trop petites, ainsi qu'à les équiper avec du mobilier adapté.

La Voix De l'Enfant mettra tout en œuvre pour reprendre le programme d'établissement de l'état civil anéanti par le séisme.

Programme en Afrique du Sud

Mandatée par le groupe Renault France depuis plus de deux ans, la Voix De l'Enfant poursuivra en 2012 le suivi et l'évaluation de deux programmes majeurs et exemplaires que l'association membre Valued Citizens Initative mène dans plusieurs Etablissements scolaires des Provinces du Gauteng et du Kwazulu Natal.

Les programmes de renforcement du leadership et d'apprentissage à la citoyenneté, intitulés iNSPIRE et VALUES IN SCHOOL, s'adressent essentiellement à de jeunes adolescentes et à leurs professeurs. Les résultats obtenus, en particulier auprès des jeunes filles, témoignent de l'importance de l'éducation à la citoyenneté et de leadership.

Mission de suivi au Burkina Faso

Dans le cadre, du programme soutenu par l'association membre We Like The World, une mission de suivi se déroulera en juin 2012. Elle sera la dernière étape pour la famille Colas qui bouclera son tour du monde et qui pourra découvrir le travail réalisé sur le terrain par l'Association AZN, partenaire de SOS Enfants. Les trois nouvelles salles de classe et la bibliothèque de l'école primaire Cissé Yargo seront alors inaugurées.

Cette mission sera aussi l'occasion de présenter la suite du programme que souhaite soutenir l'association We Like The World, notamment la réhabilitation d'un internat pour filles afin que ces dernières puissent poursuivre leurs études au Collège. Elle permettra aussi de rencontrer les 4 associations membres ou leurs représentants intervenant au Burkina Faso afin de renforcer le réseau et de développer les complémentarités. De nouveaux contacts avec la Direction de l'Etat-Civil de la Ville de Ouagadougou seront pris, afin de finaliser le programme d'établissement de l'état civil pour les enfants vivant dans les zones « non lotis ».

Mission dans la Bande de Gaza

Afin de suivre les actions soutenues depuis près de 7 ans, la Voix De l'Enfant effectuera en 2012 une mission d'évaluation et d'identification de partenaires dans la Bande de Gaza, avec l'appui du Centre Culturel Français et du Consulat Général de France à Jérusalem.

Cette mission aura également pour but de rencontrer les principaux acteurs humanitaires présents dans la Bande de Gaza, afin de faire un point sur l'évolution de la situation sur le terrain et des conditions de vie des enfants.

Programme au Rwanda

En partenariat avec l'association membre Parcours d'Exil, la Voix De l'Enfant portera le projet « Maison de la Paix », qui a pour objectif d'améliorer la prise en charge et les soins thérapeutiques des mineurs et jeunes majeurs orphelins du génocide rwandais.

Ce projet innovant, centré sur le transfert de compétences et la collaboration, favorisera avant tout la formation des acteurs locaux pour leur donner une autonomie dans le suivi des soins. La Voix De l'Enfant, au-delà d'un soutien financier, aura un rôle d'évaluateur externe du programme.

Programme d'établissement de l'état-civil pour les enfants

Les programmes pour l'établissement de l'état-civil pour tous les enfants seront renforcés, dans la mesure du possible, afin de donner accès à la scolarisation, aux soins et à tout ce qui permet à un enfant de s'épanouir.

COMMUNICATION

Campagne de prévention contre les maltraitances dont sont victimes les enfants

Une campagne d'affichage pour rompre le silence étourdissant sur les violences faites aux enfants a été réalisée grâce au talent des équipes de l'agence Terre de Sienne qui intervient à titre gracieux pour la Voix De l'Enfant et JC.Decaux qui a offert l'été dernier, 500 espaces, 4x3, en province et région parisienne.

Cette campagne, la Voix De l'Enfant a souhaité la partager et la porter avec d'autres associations de protection de l'enfance. Deux d'entre elles sont venues la rejoindre : l'Enfant Bleu – Enfance maltraitée et la Fondation pour l'Enfance. Afin de mobiliser l'opinion publique et de répondre à ses attentes, un site Internet a été créé permettant à chacun de trouver tout d'abord les numéros d'urgence tel que le 119 qui permet d'apporter assistance à un enfant en danger, ainsi que des informations sur les démarches à entreprendre en cas d'information préoccupante.

Campagne d'appel de fonds

L'agence Terre de Sienne a imaginé et réalisé des affiches pour une campagne d'appel de fonds pour la Voix De l'Enfant. Des visages et des yeux d'enfants qui sans misérabilisme expriment une souffrance, une phrase simple pour appeler à la générosité, seront en 2012 parmi les messages forts de la Voix De l'Enfant.

ANNEXES

Communiqué de Presse

Paris, le 25 janvier 2011,

La Voix De l'Enfant et SFR inaugurent l'Unité d'Accueil Pédiatrique Médico-Judiciaire du Centre Hospitalier de Dunkerque

C'est ce lundi 31 janvier 2011, à 16h30 que l'Unité d'Accueil Pédiatrique Médico-Judiciaire du Centre Hospitalier de Dunkerque, sera officiellement inaugurée.

Destinée à améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes de violences, cette structure permet de simplifier et de limiter le parcours des enfants qui auraient subi des maltraitances en réunissant les cellules d'écoute en un seul et même lieu. Ce projet a été rendu possible grâce à la détermination de l'Enfant Bleu, de la Voix De l'Enfant et grâce au support financier et matériel de SFR - partenaire de l'association fédérative la Voix De l'Enfant - de 16 300€ pour la fourniture et l'installation du matériel d'enregistrement audio et vidéo.

À propos du partenariat SFR / la Voix De l'Enfant…

La création des permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires est le fruit de la collaboration entre l'opérateur SFR et l'association la Voix De l'Enfant, née en 2001.
Cette même année, SFR lance la première opération permettant à ses abonnés d'effectuer des dons par mobiles directement reversés à l'association de protection de l'enfance. En 2002, l'opérateur déploie une plateforme d'assistance téléphonique 24h/24, 7 jours sur 7, où des professionnels de la Voix De l'Enfant répondent aux appels d'enfants en détresse ou aux parents inquiets. Le partenariat s'est ensuite traduit par le financement d'une campagne de publicité et radio de sensibilisation et d'appel au don, ou par le lancement d'une opération de recyclage des mobiles permettant aux Français de contribuer en un seul geste à la protection de l'environnement et au développement de structures permettant une meilleure prise en charge des mineurs victimes de violences.
Les dons récoltés grâce à toutes ces opérations ont permis à ce jour de participer au financement d'une quarantaine de Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires dans toute la France. Les dons ont notamment été alloués à l'équipement audiovisuel et informatique des Unités d'Accueil, l'achat de mobilier et la prise en charge de postes de psychologues, d'assistantes sociales ou d'infirmières puéricultrices.

Contacts presse :

Stéphanie Claudel
SFR Région Nord et Est
03.87.37.45.92
06.26 .49.33.05
stephanie.claudel@sfr.com

Martine Brousse
La Voix De l'Enfant
01.40.22.03.60
01.40.22.02.90
mbrousse@lavoixdelenfant.org

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Communiqué de Presse
Paris, 8 avril 2011

La Voix de l'Enfant s'inquiète des dernières annonces concernant l'immigration légale et en particulier le regroupement familial, faites par Monsieur Claude Guéant, Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

La Voix de l'Enfant rappelle qu'en ratifiant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le 7 août 1990, la France s'est engagée à ce que « *toute demande faite par un enfant ou ses parents en vue d'entrer dans un Etat partie ou de le quitter aux fins de réunification familiale (soit) considérée par les Etats parties dans un esprit positif, avec humanité et diligence. Les Etats parties veillent en outre à ce que la présentation d'une telle demande n'entraîne pas de conséquences fâcheuses pour les auteurs de la demande et les membres de leur famille* » (article 10 CIDE).

La Voix de l'Enfant demande au Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy, de veiller à ce que la France respecte et soit à la hauteur de ses engagements internationaux, notamment ceux relatifs à la Convention des Droits de l'Enfant, comme il s'y était engagé devant les associations, dont la Voix de l'Enfant, qu'il a reçues à l'Elysée le 20 novembre 2009.

Contact presse :

- Martine BROUSSE- tél. : 06.22.80.82.82 Courriel : mbrousse@lavoixdelenfant.org

- Marie-Laure JOLIVEAU TEZCAN- tél : 01.40.22.04.22 / 06.11.18.34.91.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantiat, le 10 mai 2011

CORTECO PARTENAIRE DE L'ASSOCIATION LA VOIX DE L'ENFANT

Du 4 mai au 28 juin, se déroule l'opération « Changez d'Air » au profit de l'association la Voix De l'Enfant. Corteco, filiale du groupe Freudenberg leader pour les solutions de filtration d'habitacle automobile, propose de profiter du remplacement de votre filtre pour aider l'association à défendre la dignité et l'intégrité des enfants.

Créée en 1981, la Voix De l'Enfant est une association fédérative qui a pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit ». Elle intervient dans plus de 100 pays par le biais de 75 associations membres. Sa porte-parole n'est autre que Carole Bouquet.
Dans l'objectif d'apporter son soutien à la Voix De l'Enfant, Corteco a conclu un partenariat avec Oscaro, spécialiste de la vente en ligne de pièces détachées pour automobiles, et propose une opération sur les filtres d'habitacle baptisée « Changez d'Air ! ».
Etes-vous certains de respirer un air sain dans votre véhicule ? Les filtres d'habitacle micronAir® commercialisés par Corteco protègent le conducteur et ses passagers des poussières urbaines et industrielles, des pollens, des odeurs et des particules fines susceptibles de se déposer dans les poumons et de provoquer asthme et irritations des voies respiratoires. En voiture, les enfants sont les premières victimes de la pollution ! La propreté et l'hygiène de l'air dans la voiture sont donc très importantes, pas seulement pour les allergiques ou les asthmatiques. Grâce à des filtres micronAir® optimisés, Corteco offre à tous une protection réelle, qui contribue à rendre la conduite plus sûre et plus détendue. Corteco et Oscaro ont donc décidé de lancer une opération commune pour sensibiliser les utilisateurs et soutenir notamment les actions de « Dessine-moi un mouton », une des associations membres de la Voix De l'Enfant.
Ainsi, du 4 mai au 28 juin, pour tout filtre d'habitacle **micronAir®** acheté sur le site www.oscaro.com,
Corteco et Oscaro reverseront **2 Euros** à la Voix De l'Enfant pour financer des actions de prise en charge de familles confrontées au VIH/sida en leur proposant des activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.
Corteco, avec plus de 655 références de filtres d'habitacle pour plus de 4 000 applications véhicules, rappelle toute l'importance de préserver un air frais et pur dans les voitures grâce à un filtre d'habitacle performant.
Pour le bien être et la santé des passagers, il est impératif de le changer tous les ans ou tous les 15 000 km, voire tous les 10 000 km si le véhicule circule principalement en ville.
Pour mieux vous protéger, Corteco propose une double gamme par véhicule avec deux niveaux de protections :

- soit le filtre à particules contre les pollens et autres particules (moteurs diesels, poussières urbaines)
- soit le filtre à charbon actif contre les pollens et les particules, mais aussi contre les gaz incommodants (échappement, ozone, mauvaises odeurs…).

CORTECO recommande tout particulièrement le montage d'un filtre à charbon actif pour une protection optimale et un meilleur confort, d'autant plus pour les personnes sensibles aux allergies.
Pour Corteco, Proximité, Qualité et Services sont une priorité. Filiale du groupe Freudenberg, l'un des plus grands fournisseurs d'équipements d'origine, Corteco propose une offre de plus de 18.000 références dans les domaines de l'étanchéité, du contrôle des vibrations et de la filtration d'habitacle, avec des marques réputées comme Simmerring®, micronAir® ou encore SPI®.
www.corteco.com

Contacts presse :

Stéphane Caïnero
Corteco France
Tél : 05 55 53 68 13
stephane.cainero@corteco.fr

Marie-France Mutti
acomm auto
Tél: 01 40 89 92 80
mf.mutti@acommauto.com

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Communiqué de Presse

Paris, le 11 mai 2011

La Voix De l'Enfant, partie civile dans l'affaire dite d'Outreau

La Voix De l'Enfant, partie civile à Saint-Omer en 2004 et en appel à Paris en 2007 dans l'affaire dite d'Outreau, souhaite, dans « l'intérêt de l'enfant », que l'enquête en cours relative à des mauvais traitements et des faits de corruption de mineurs, suite aux révélations des enfants d'un des couples acquittés, soit réalisée dans la plus grande sérénité.

La Voix De l'Enfant propose que tous les enfants qui auraient été victimes soient auditionnés à l'Accueil Pédiatrique Médico-Judiciaire du Centre Hospitalier de Dunkerque (APMJ).

Elle demande que l'audition et les expertises soient effectuées par des professionnels ayant acquis leur expérience par la pratique clinique.

Unité de lieu, de temps et d'action*, l'APMJ de Dunkerque, accueil actuellement unique dans le département, garantit une prise en charge pluridisciplinaire favorisant la manifestation de la vérité et la protection de l'enfant victime.

Contacts

Martine BROUSSE- tél : 06.22.80.82.82 - Courriel : mbrousse@lavoixdelenfant.org

Marie-Laure JOLIVEAU TEZCAN - tél : 01.40.22.04.22 / 06.11.18.34.91

* pour plus d'informations sur les Unités d'Accueil Médico Judiciaires soutenues par la Voix De l'Enfant : http://www.lavoixdelenfant.org/fr/activites/enfancemaltraitee

Paris, le 20 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE : SAVE-THE-DATE

JUILLET 2011: PARIS DEVIENT CAPITALE DU SPORT ET DE LA FRATERNITE

- 16 équipes de jeunes du monde entier
- Réunies à Paris du 17 au 26 juillet 2011
- Le foot comme moteur de partage et de fraternité

A la Fraternity Cup 2011, la terre sera ronde comme un ballon

Un parfum de Mondial soufflera sur Paris, au mois de juillet prochain, pour qui voudra respirer l'air et ouvrir grand les yeux. Un Mondial où il sera seulement question de solidarité, d'échanges, de bonne humeur et de plaisir du jeu. La deuxième édition de la Fraternity Cup se déroulera sur les terrains de sport du 18ème arrondissement entre le 17 et le 26 juillet 2011.

Organisé par les associations Laureus France, la Voix De l'Enfant et Diambars, l'événement rassemblera 16 équipes, filles et garçons, âgés de 11 à 13 ans, venues d'Afrique (Maroc, Rwanda, Afrique du Sud), d'Amérique (Brésil, Argentine), d'Asie et du Moyen-Orient (Japon, Inde, Israël, Palestine), d'Europe (Bosnie-Herzégovine, Roumanie). 12 délégations étrangères viendront défier les quatre formations françaises, des régions Ile-de-France, PACA et de Guyane.

La Fraternity Cup est un tournoi de football, avec une finale pour désigner le lauréat de l'année. Une compétition que suivront, depuis le bord du terrain, d'anciens sportifs professionnels, dont les footballeurs Bernard Diomède et Amara Simba, le rugbyman Serge Betsen, et le basketteur Richard Dacoury. Finale qui sera suivie d'un match de gala avec de nombreuses personnalités. La Fraternity Cup 2011 offrira à chacun un moment inoubliable. Pour ces 112 jeunes participants en crampons, l'enjeu ne sera pas seulement sportif.

En effet, au-delà du sport, cet événement est une opportunité pour dix jours de fraternité entre ces dizaines de jeunes joueurs, qui pour certains n'ont jamais eu l'occasion de voyager hors de leurs frontières. *« A partir de cette rencontre sportive, nous avons permis aux enfants de réfléchir à leur vie et à leur devenir »,* avait résumé, en conclusion de l'édition 2010, Bernard Lama, ancien gardien de but international. Une opportunité qui sera à nouveau offerte cette année à de nombreux

enfants, grâce à un vaste programme d'échanges et d'animations. Un journal de 4 pages sera réalisé par chaque délégation, avant leur arrivée en France. Plusieurs thèmes seront traités : les Droits de l'Enfant, la culture, le sport comme vecteur de socialisation, de lutte contre les discriminations, de mixité et de dialogue interculturel fondements du respect de soi et des autres.

Opportunités éditoriales

Par sa dimension internationale et solidaire, sportive et culturelle, la Fraternity Cup 2011 offre aux différents médias des sujets inédits, tels que :

- **Le Mondial 2010, un an après.** Reportage réalisé avec les jeunes joueurs venus d'Afrique : les conséquences de la dernière Coupe du Monde de football dans leur pays.
- **Le Japon et le drame de Fukushima.** Témoignages des enfants ainsi que des éducateurs de l'équipe japonaise : leur quotidien et leur état d'esprit après le tsunami et la catastrophe nucléaire de Fukushima.
- **Israël-Palestine.** Quels regards portent les jeunes de ces deux délégations sur les événements dans leurs pays ?
- **Brésil, l'avenir en marche.** A trois ans de la prochaine Coupe du Monde : sujet sur le football brésilien par le prisme d'une équipe de garçons et filles de 11 à 13 ans.

Le gouvernement a annoncé, à plusieurs

La Fraternity Cup 2011 offrira également aux journalistes l'opportunité de réaliser des interviews individuelles, sur place ou par téléphone, pendant ou avant l'événement, avec les acteurs, les ambassadeurs et les parrains de la manifestation et/ou des associations organisatrices. Quelques noms : **Bernard Diomède, Amara Simba, Serge Betsen, Bernard Lama et Patrick Vieira** (co-fondateurs de l'Association Diambars)**, Stéphane Hessel** (Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant), **Taïg Khris** et **Bruno Solo** (ambassadeurs de la Voix De l'Enfant).

reprises, son souhait de réformer la justice pénale des mineurs. Depuis plusieurs années, des travaux ont d'ailleurs été réalisés, notamment :

- le rapport de la Commission Varinard qui a élaboré 70 propositions, remis à Madame Rachida Dati en décembre 2008,
- le projet d'un Code de Justice pénale des mineurs qui a été rédigé par le Ministère de la Justice en mars 2009,
- le rapport Bockel sur la prévention de la délinquance des mineurs qui a été remis à Madame Michèle Alliot-Marie en novembre 2010.

Le 13 avril dernier, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi comprenant une partie très importante sur le jugement des mineurs. Le même jour, le gouvernement engageait une procédure accélérée ; c'est donc dans la précipitation, le 17 juin prochain, qu'en séance plénière, le projet sera définitivement adopté.

La Justice des mineurs est un sujet peu connu du grand public et trop souvent

instrumentalisé. Il suscite un sentiment

THE RIGHT TRACK
Bureau de presse **Fraternity Cup**
Nicolas Serres : nserres@therighttrack.eu +336 58 22 44 23
Vanessa Verron : vverron@therighttrack.eu +336 62 17 02 29

d'insécurité. Or cette réforme est complexe, les propositions des professionnels - juge des enfants, éducateurs, avocats, enseignants - doivent particulièrement être prises en compte afin d'aboutir à un consensus entre éducation de la jeunesse et respect de l'ordre public. Aussi, la Voix De l'Enfant s'interroge sur les raisons de la précipitation de l'adoption de ce projet de loi.

LA REMISE EN CAUSE DES PRINCIPES DE L'ORDONNANCE DE 1945, RECONNUS CONSTITUTIONNELLEMENT

Le fondement de l'Ordonnance du 2 février 1945 *relative à l'enfance délinquante* est la primauté de l'éducatif sur le répressif. Elle a notamment pour but de réinsérer des jeunes en difficulté dans la société. Or ce projet de loi accentue l'exclusion de mineurs se trouvant déjà en difficulté sociale, éducative ou financière. En effet, la nouvelle procédure qui leur sera applicable se rapprochera de celle des majeurs ; des juges généralistes non spécialisés à la problématique des mineurs délinquants seront appelés pour les juger. Il faut rappeler qu'en matière d'infractions économiques et financières, il y a des magistrats spécialisés.

La Voix De l'Enfant s'indigne de l'abandon des principes fondamentaux de l'Ordonnance du 2 février 1945, alors même que le Conseil de l'Europe recommande que *les jeunes adultes délinquants* (18-21 ans) *puissent être considérés comme mineurs et traités en conséquence*[1].

LA CREATION D'UN TRIBUNAL CORRECTIONNEL POUR MINEURS CONTRE L'INTERET DES ENFANTS

Le projet de loi prévoit la création d'un tribunal correctionnel pour mineurs[2]. Si cette proposition est retenue, elle dépouillera de sa compétence le tribunal pour enfants[3].

La Voix De l'Enfant craint que ce tribunal correctionnel pour mineurs renforce un dispositif installant progressivement une majorité pénale à 16 ans.
Elle s'inquiète de l'absence de spécialisation de ce tribunal, les assesseurs spécialisés étant supprimés.

L'INADAPTATION DE CERTAINES PROPOSITIONS :
L'ELARGISSEMENT DES POSSIBILITES DE MISE EN DETENTION PROVISOIRE DES MINEURS,
LA PRESENTATION IMMEDIATE DEVELOPPEE,
LA CREATION DE LA SURVEILLANCE ELECTRONIQUE POUR MINEURS.

Le projet de loi prévoit la possibilité dans certains cas de placer en détention provisoire des mineurs âgés de plus de 13 ans[4] alors que cela était impossible auparavant.

La Voix De l'Enfant rappelle les textes internationaux que la France a ratifiés, notamment la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui recommande que

[1] Règle 17 de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur les Règles européennes pour les délinquants mineurs faisant l'objet de sanctions ou de mesures, adoptée le 5 novembre 2008.
[2] Article 29 du projet de loi : y seront renvoyés les mineurs de plus de 16 ans « quand ils sont poursuivis pour un ou plusieurs délits punis d'une peine d'emprisonnement égale ou supérieure à trois ans et commis en état de récidive légale ».
[3] Composé d'un juge des enfants et de deux assesseurs- citoyens ayant une compétence particulière en matière de protection des mineurs.
[4] Article 26 du projet de loi modifiant l'article 14-2 de l'ordonnance de 1945.

la détention doit être une mesure de dernier ressort et d'une durée aussi brève que possible[5].

Si les mineurs agissent dans l'immédiateté, la prise de conscience de leur acte et de leurs conséquences prend du temps.

La Voix De l'Enfant considère que la procédure de présentation immédiate est inadaptée aux mineurs. Ce projet de loi aggrave les conditions de présentation immédiate qui deviendrait semblable à celle de la comparution immédiate des majeurs.

La Voix De l'Enfant estime que l'assignation à résidence avec surveillance électronique[6] n'est en aucune façon adaptée à la psychologie des mineurs. Elle ira à l'encontre de leur socialisation, essentielle pour entreprendre une réinsertion dans la société.

Il faut avoir à l'esprit que ces mesures n'auront pas un caractère exceptionnel car les ¾ des mineurs délinquants de plus de 16 ans répondent aux conditions prévues par la Loi[7].

LA CREATION D'UN DOSSIER UNIQUE DE PERSONNALITE INSUFFISAMMENT ENCADREE

La création d'un dossier unique de personnalité[8] est une proposition intéressante car il permettra un meilleur suivi des mineurs. Toutefois, la Voix De l'Enfant émet certaines réserves : d'une part ce dossier unique sera placé sous le contrôle du Procureur de la République ; d'autre part, aucune garantie n'est donnée quant au devenir de ce dossier à la majorité du mineur. Enfin ce dossier unique pourra détenir des informations relatives à des mesures d'assistance éducative prenant en compte l'ensemble de la famille.

La Voix De l'Enfant s'inquiète quant à cette disposition si les réserves émises ne trouvent pas de réponse.

LE MANDAT D'AMENER A L'ENCONTRE DE L'AUTORITE DES PARENTS

La Voix De l'Enfant dénonce la possibilité de faire amener par la force publique les parents d'un mineur mis en cause, afin qu'ils soient présents si ces derniers n'ont pas déféré à la convocation à comparaître[9].

Pour la Voix De l'Enfant, la mise en œuvre d'une telle mesure est irréaliste. Elle ira à l'encontre d'une reconnaissance de l'autorité des parents et d'une démarche éducative. Voir ses parents menottés et amenés de force devant une juridiction n'aidera en rien le mineur. Elle finira de dévaloriser l'autorité des parents.

RESPECTONS LE TEMPS NECESSAIRE A L'ENFANCE ET A L'ADOLESCENCE QUI N'EST PAS CELUI DES ADULTES

[5] Principe n° 13, Règle de Beijing du 29 novembre 1985, article 37 de la CIDE.
[6] Article 22 I) du projet de loi.
[7] Infraction encourant une peine d'emprisonnement supérieur à 5 ans, en récidive.
[8] Article 14 du projet de loi : le dossier unique rassemblera *l'ensemble des éléments relatifs à la personnalité d'un mineur recueillis au cours des enquêtes dont il fait l'objet, y compris dans le ressort de juridictions différentes.*
[9] Article 20 du projet de loi.

Le mineur doit comprendre son acte et les conséquences de celui-ci. Il est nécessaire pour le mineur que, dès l'infraction commise, ce dernier soit accompagné par des éducateurs qui l'aideront à prendre la mesure de l'acte posé et ainsi de mieux comprendre la sanction éducative qui pourra être prononcée par le juge des enfants.

Avant toute nouvelle réforme législative relative à la justice pénale des mineurs, la Voix De l'Enfant demande qu'une étude d'impact soit réalisée sur cette question.
Par ailleurs elle demande que la question des moyens (turn over des éducateurs, manque de greffiers et de juge des enfants pour garantir une réponse plus rapide aux infractions des mineurs) et de la formation des professionnels soit aussi évaluée.
La Voix De l'Enfant rappelle que la réforme de la Justice pénale des mineurs demande temps et sérénité, dans le respect de « l'intérêt supérieur de l'enfant ».

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

FRATERNITY CUP 2011

Paris, le 13 juillet 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

J - 4

2ème Edition de la Fraternity Cup !

Pour cette 2ème édition, les équipes de la Voix De l'Enfant et de Laureus Sport For Good, sont mobilisées pour accueillir, ce dimanche 17 juillet, 98 enfants et leurs éducateurs, de 14 délégations françaises et internationales, venues respectivement d'Afrique du Sud,

d'Argentine, de Bosnie-Herzégovine, du Brésil, de l'Inde, d'Israël, du Japon, de Palestine, de Roumanie, de Maroc, ainsi que de Guyane, Marseille et d'autres villes franciliennes.

La Fraternity Cup 2011, placée sous le signe du partage et de la solidarité, sera l'occasion pour les enfants - filles et garçons âgés de 11 à 13 ans - de participer le matin, à des ateliers de peinture et de musique et l'après-midi, à un tournoi de football et de rugby.

Chaque jour, vous recevrez le petit journal de bord relatant les activités des enfants.

A très bientôt donc !

L'Equipe de la Voix De l'Enfant

Contacts presse

Jérôme Baptiste – *Directeur*
jbaptiste@lavoixdelenfant.org / 01.40.22.04.22

Martine Brousse – *Déléguée générale*
mbrousse@lavoixdelenfant.org / 06.22.80.82.82

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Paris, le 1er septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'évacuation de familles Roms à Saint-Denis

La Voix De l'Enfant s'indigne de la manière dont des enfants et leurs parents ont été traités lors de la brusque évacuation d'un camp rom de Saint-Denis le matin du 31 août dernier et séparés lors de leur transfert dans un transport public mis en place cet effet.

Pour la Voix De l'Enfant, l'expulsion du camp par la force et vers une destination inconnue de familles en situation de grande précarité et de leurs jeunes enfants est inacceptable.

Pour les enfants, ces évacuations des camps sont des moments violents et traumatisants.

La Voix De l'Enfant interpelle les autorités locales et nationales pour que de telles mesures ne se renouvellent pas. Elle demande que les familles soient traitées avec respect et que les décisions qui doivent être prises à leur égard le soient dans « l'intérêt supérieur » de l'enfant.

La Voix De l'Enfant rappelle aussi l'Article 9 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant que la France a ratifiée le 7 août 1990 :
« Les Etats partis veillent à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre leur gré…….. »

Contacts presse :
Communication
communication@lavoixdelenfant.org / 01.40.22.04.22

Martine Brousse – *Déléguée générale*
mbrousse@lavoixdelenfant.org / 06.22.80.82.82

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Paris, 12 septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

relatif au « rapatriement » des mineurs roumains délinquants, seuls ou avec leur famille

La Voix De l'Enfant qui intervient depuis plus de 10 ans, en Roumanie auprès des enfants des rues et dans la rue et qui soutient en France ses associations membres qui accueillent ces mineurs, est profondément choquée des récentes déclarations de Monsieur Claude Guéant, Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, relatives au « rapatriement » des mineurs roumains délinquants, seuls ou avec leur famille.

La Voix De l'Enfant tient à rappeler qu'elle a participé, en 2002, aux travaux de l'accord franco-roumain qui a été signé, à Paris par les autorités roumaines,

Monsieur François Fillon, à cette époque, Ministre du Travail et Monsieur Nicolas Sarkozy, Ministre de l'intérieur[10].

Par ailleurs, elle vient d'achever, notamment avec des partenaires roumains, un quatrième programme européen, Leonardo da Vinci, portant sur le travail social avec les enfants des rues ou dans la rue ainsi que sur la formation des professionnels en charge de ces mineurs.

Forte de son expérience, la Voix De l'Enfant estime que les mesures annoncées par le Ministre, Monsieur Claude Guéant, sont une violation des traités internationaux, relatifs aux droits de l'Homme et aux droits de l'Enfant ratifiés par la France. Une fois de plus, elles sont inadaptées et privilégient le répressif sur l'éducatif.

Avant toute nouvelle mesure répressive à l'encontre de ces mineurs, ne faudrait-il pas d'abord s'attaquer réellement aux trafiquants et exploiteurs ?

La Voix De l'Enfant rappelle d'une part, la Recommandation du Conseil de l'Europe[11] de 2008 sur les *Règles européennes pour les délinquants mineurs faisant l'objet de sanctions ou de mesures* qui dispose que : « *dans le cas exceptionnel où un mineur de nationalité étrangère doit être expulsé dans son pays d'origine après l'exécution des sanctions ou mesures appliquées dans la communauté, des efforts doivent être consentis pour prendre contact avec les services de protection sociale du pays d'origine, à condition que cela soit conforme à l'intérêt supérieur des mineurs concernés.* ».

Et d'autre part, que le Conseil Constitutionnel, dans une décision du 4 novembre 2010, a censuré l'accord franco-roumain adopté par le Parlement en février 2007 prévoyant le retour de mineurs roumains isolés dans leur pays d'origine.

Enfin, elle rappelle l'Article 40 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifié par la France le 7 aout 1990 :
« 1. *Les États parties reconnaissent à tout enfant suspecté, accusé ou convaincu d'infraction le droit à un traitement qui soit de nature à favoriser son sens de la dignité et de la valeur personnelle, qui renforce son respect pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales d'autrui, et qui tienne compte de son âge ainsi que de la nécessité de faciliter sa réintégration dans la société et de lui faire assumer un rôle constructif au sein de celle-ci.*
4. Toute une gamme de dispositions, relatives notamment aux soins, à l'orientation et à la supervision, aux conseils, à la probation, au placement familial, aux programmes d'éducation générale et professionnelle et aux solutions autres qu'institutionnelles seront prévues en vue d'assurer aux enfants un traitement conforme à leur bien-être et proportionné à leur situation et à l'infraction. »

La Voix De l'Enfant demande au Président de la République et au Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration de réunir de toute urgence, les associations, les services et les institutions qui ont en charge ces mineurs roumains, afin d'étudier avec elles les moyens adaptés et pérennes à mettre

[10] *accord entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la roumanie relatif à une coopération en vue de la protection des mineurs roumains en difficulté sur le territoire de la république française et à leur retour dans leur pays d'origine, ainsi qu'à la lutte contre les réseaux d'exploitation*

[11] *Règle* 43.3 *adoptée par le Comité des Ministres le 5 novembre 2008, lors de la 1040e réunion des Délégués des Ministres*

en œuvre pour améliorer les réponses déjà existantes en privilégiant une approche éducative plutôt que répressive.

Contacts presse

Communication : communication@lavoixdelenfant.org

Martine Brousse - Déléguée Générale
01 40 22 04 22 / 06 22 80 82 82

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

Versailles, le 19 septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cour d'Assises des Yvelines

Partie-Civile devant la Cour d'Assises des Yvelines, la Voix De l'Enfant souhaite que toute la lumière soit faite sur les dysfonctionnements qui auraient réduit au « silence » les premières révélations de mauvais traitements et de violences sexuelles qu'auraient subi des enfants handicapés, pris en charge à l'Institut Médico-Educatif de la Croix-Rouge Française, à la Queue-lez-Yvelines.

Les faits présumés remonteraient aux années 1997 à 2001, alors même que certains adultes de l'Institut, notamment un pédiatre, auraient tenté de faire éclater la vérité et auraient informé les responsables de l'Institut Médico-Educatif « Maison Mère ».

Aucune action n'aurait été engagée pour transmettre un signalement – comme l'Institut en avait l'obligation - et aucune mesure de protection n'aurait été prise pour protéger les enfants victimes.

Toutes violences faites à des enfants sont intolérables, de plus lorsque ces dernières auraient été commises par des professionnels ayant autorité.

Enfin, il n'est pas acceptable pour la Voix De l'Enfant que des professionnels de la Protection de l'Enfance et, plus grave, chargés d'une mission d'allègement de la souffrance des plus faibles, se rendent coupables de « non assistance à enfant en danger ».

****

Contacts :
Communication : communication@lavoixdelenfant.org
Martine BROUSSE : Déléguée Générale
Maître Gwénaëlle MADEC

7 octobre 2011

Pas d'enfants à la rue pour faire pression sur l'État !

Saisine de la juridiction administrative contre la décision du Conseil général de la Seine-Saint-Denis concernant les mineurs isolés étrangers

Le président du Conseil Général du 93, Monsieur Claude Bartolone, avait annoncé que ses services ne prendraient plus en charge les mineurs isolés étrangers.

C'est chose faite.

Une vingtaine d'enfants, bénéficiant de décision de protection du juge des enfants dorment dans la rue : devant le tribunal de Bobigny, à la gare du Nord.
La Protection Judiciaire de la Jeunesse leur donne un ticket restaurant par jour !

Même s'il est certain que le Conseil Général du 93 supporte seul la charge de l'arrivée à l'aéroport de Roissy de mineurs isolés étrangers et que les frais de prise en charge devraient être partagés, il est inadmissible que ces enfants, d'autant plus vulnérables qu'ils n'ont aucun parent en France, soient pris en otage, subissent ces difficultés politiques et soient mis en danger en dormant dehors.

La Voix de l'Enfant s'unit aux associations Hors la Rue et GISTI pour demander un recours contre la décision administrative de l'Aide Sociale à l'Enfance qui refuse de prendre en charge les mineurs étrangers bénéficiant d'une ordonnance provisoire de placement.

Action collective

Pas d'enfants à la rue pour faire pression sur l'État !

Saisine de la juridiction administrative contre la décision du conseil général de la Seine-Saint-Denis concernant les mineurs isolés étrangers

Le 25 juillet 2011, Claude Bartolone, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, annonçait, qu'à compter du 1er septembre, les mineurs isolés étrangers ne seraient plus accueillis dans son département au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

« La solidarité départementale ne peut plus se substituer à la solidarité nationale », pouvait-on lire dans un communiqué de presse expliquant que le conseil général n'était plus en mesure de faire face à l'afflux de mineurs. Cette annonce estivale n'était pas un coup de bluff destiné à faire pression sur un gouvernement particulièrement hostile aux étrangers et notamment aux plus fragiles d'entre eux.

En effet, par une note de service du directeur général adjoint du conseil général, datée du 31 août, la menace était mise à exécution dans des termes manifestement illégaux.

Outre la suspension de l'accueil des nouveaux arrivants, cette note prévoyait aussi de ne pas respecter les décisions des parquets et des juges des enfants confiant des mineurs isolés à l'ASE. Ces instructions discriminatoires ont été suivies d'effets : depuis quelques semaines, ce sont des dizaines de mineurs supplémentaires qui dorment dans la rue alors qu'ils devraient être pris en charge par l'ASE.

Les déclarations du préfet de la Seine-Saint-Denis annonçant, le 22 septembre, vouloir « œuvrer à une répartition plus équitable et homogène de l'accueil des mineurs étrangers » n'y ont rien changé. Elles n'ont certes pas été accompagnées de projets concrets de réforme alors que de véritables propositions, émanant du milieu associatif mais aussi du rapport rendu par la sénatrice UMP Isabelle Debré, en mai 2010, ont déjà été avancées : révision à la hausse des montants financiers attribués aux départements, mutualisation de certains moyens, plate-forme régionale d'accueil... Plusieurs solutions sont envisageables dès lors qu'elles n'aboutissent pas à la mise place d'un régime de protection de l'enfance à deux vitesses, avec un dispositif de droit commun inchangé et un dispositif dérogatoire « spécial mineurs isolés étrangers ». Ces solutions doivent s'inscrire clairement dans le cadre d'une solidarité et d'une politique nationales, c'est pourquoi il est urgent que le ministre de la Justice, coordonnateur de ce dossier, prenne l'initiative d'une table ronde avec les services de l'État, les représentants des conseils généraux, le réseau associatif et les professionnels pour adopter enfin une stratégie concertée et de dimension nationale qui permettrait à la France de respecter ses engagements internationaux.

Il est indéniable que l'accueil de ces mineurs pèse lourdement sur le budget de quelques départements, dont celui de la Seine-Saint-Denis qui reçoit une grande partie de ceux entrés par l'aéroport de Roissy. L'État, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, n'assume pas ses obligations, même si, dans l'état actuel du droit, c'est effectivement aux conseils généraux qu'il revient de prendre en charge tous les enfants en danger présents sur leur territoire. Aucune distinction selon la nationalité ne peut être opérée.

Laisser des enfants à la rue dans le seul but de faire pression sur le gouvernement relève de pratiques contraires à la dignité humaine, à l'obligation de protection de l'enfance comme le prévoit le code de l'action sociale et des familles, et des pires formes de la politique d'inhospitalité, quelles que puissent être les raisons avancées. C'est pourquoi, les organisations sous-signées entendent attaquer devant la juridiction administrative la note de service du 31 août et obtenir son annulation. Elles étudient également la possibilité de soulever par toute voie de droit la mise en danger de mineurs dépourvus de prise en charge.

Les déficiences en matière d'accueil des mineurs isolés étrangers ne concernent pas seulement la Seine-Saint-Denis qui s'était jusque-là efforcée bon an mal an de répondre à sa mission de protection. Les stratégies de dissuasion mises en place dans d'autres départements sont moins visibles que l'annonce de M. Bartolone mais elles ne sont pas plus acceptables. Rendez-vous à répétition, contestations systématiques de l'âge, « mises à l'abri » dans des chambres d'hôtel sans suivi éducatif, appels contre les décisions des juges des enfants, etc. sont autant de mesures destinées à ne pas assumer les obligations légales en matière de protection et de prise en charge des mineurs isolés.

Les organisations sous-signées sont prêtes à soutenir les demandes de péréquation financière et de contribution étatique pour peu qu'elles soient accompagnées d'une véritable reconnaissance des droits des mineurs isolés. Mais, en aucun cas, elles n'accepteront que des enfants fassent les frais du bras de fer qui oppose certaines collectivités locales au gouvernement actuel.

Le 7 octobre 2011

Organisations signataires :

- **Gisti**
- **Hors la rue**
- **La Voix De l'Enfant**
- **Ligue des droits de l'Homme**
- **Mrap**
- **Sud Collectivités territoriales du CG 93**
- **Syndicat de la Magistrature**

Contacts presse

- **Jean-François Martini (Gisti) 01 43 14 84 86**
- **Pierre Duterte (La Voix de l'Enfant) 06 76 18 41 06**

21 octobre 2011

Action collective

L'accueil des mineurs isolés en Seine Saint Denis : la vigilance reste de mise

Le Conseil général de la Seine Saint Denis vient d'abroger la note de service qui suspendait l'accueil de nouveaux mineurs isolés étrangers dans le département depuis le 1er septembre.
Alors que les organisations signataires avaient annoncé, vendredi 8 octobre, leur intention d'attaquer devant la juridiction administrative ces instructions manifestement illégales, les services du Conseil général ont diffusé le 10 octobre une nouvelle note[12] annonçant la reprise des accueils selon des modalités négociées avec le ministère de la Justice.

Selon ce texte, un accord a été conclu avec le ministre pour mettre en place "une répartition équitable des accueils de mineurs isolés entre départements".

Sur son blog, M. Bartolone, président du Conseil général, se "félicite de cette première étape" en estimant que les préoccupations de la Seine Saint Denis ont "enfin été prises en compte". Il oublie de rappeler que le bras de fer qui l'a opposé au gouvernement aura laissé à la rue plusieurs dizaines de mineurs depuis le début du mois de septembre. Les organisations signataires ne peuvent se résoudre à ce que les institutions qui ont la sauvegarde de ces

[12] http://www.gisti.org/IMG/pdf/note_conseil-general-93_2011-10-10.pdf

enfants en charge aient pu – sur la base de critères discriminatoires de nationalité – décider de faire prévaloir leurs objectifs tactiques sur la protection due à chacun de ces enfants. Elles n'en considèrent pas moins comme consternant et révoltant que les autorités de l'Etat aient dû être mises ainsi au pied du mur pour que des solutions soient recherchées à l'asphyxie des services de l'ASE 93.

Le dispositif négocié avec le ministère de la Justice prévoit que les mineurs se présentant dans les services de Seine Saint Denis feront l'objet d'une évaluation par le département puis seront répartis par le Parquet de Bobigny dans 20 autres départements. Seuls 10% d'entre eux resteront à la charge de la Seine Saint Denis.

Ces dispositions appellent plusieurs interrogations ou réserves : interrogations sur les critères de répartition de ces mineurs entre les départements, dont il n'est pas question qu'ils deviennent, à terme, des critères de sélection ; interrogations sur un mécanisme de répartition qui ne peut fonctionner de manière satisfaisante qu'avec l'accord des départements concernés, lesquels ne sont pas, pourtant, signataires de cet accord ; réserves sur le rôle dévolu à un parquet institué en « gare de triage » et chargé de la gestion administrative d'une pénurie de moyens organisée par l'État.

Aux termes de sa note du 10 octobre, le Conseil général croit pouvoir fonder ce nouveau dispositif sur les dispositions de l'article 375-7 du code civil, prévoyant que "le lieu d'accueil de l'enfant doit être recherché dans l'intérêt de celui-ci". Les organisations soussignées rappellent solennellement que l'intérêt des départements ne saurait se substituer à celui des enfants : c'est notamment pour sauvegarder ce principe qu'elles entendent continuer d'exercer une particulière vigilance sur les conditions d'accueil des mineurs isolés étrangers.

Organisations signataires :
- Gisti
- Hors la rue
- La Voix de l'Enfant
- SUD Collectivités territoriales du CG 93
- Syndicat de la Magistrature

Contacts presse :
Jean-François Martini (Gisti) 01 43 14 84 86
Pierre Duterte (La Voix de l'Enfant) 06 76 18 41 06

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

COMMUNIQUE DE PRESSE

SUITE AU VIOL ET AU MEURTRE DE LA JEUNE AGNES

Paris, le 21 novembre 2011

Face au crime dont a été victime Agnès et en ces jours anniversaires de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Voix De l'Enfant dénonce l'absence d'une réelle politique de prévention et de protection des enfants et adolescents.

La Voix De l'Enfant rappelle que les procédures pénales applicables aux mineurs et leur prise en charge doivent être spécifiques.
Le déclenchement d'un passage à l'acte d'un mineur et celui d'un majeur ne peut être comparé, de manière générale, surtout quand il s'agit d'infractions de nature sexuelle. L'évaluation et les réponses éducatives et pénales ne peuvent donc pas être les mêmes pour un adolescent et pour un adulte.

Elle demande à nouveau, notamment :
- que les experts, qui ont à procéder à l'expertise psychiatrique d'un mineur présumé auteur de violences sexuelles, soient des praticiens ayant une expérience significative en matière de psychiatrie des enfants et des adolescents,
- que soient nommés deux experts pour établir des pronostics et que ces mêmes experts soient appelés à donner leur avis lors de la sortie du mineur, ainsi que pour son orientation,

- que la prise en charge éducative et psychologique des mineurs soit effective et organisée dans les meilleurs délais,
- que l'audiencement du procès d'un mineur auteur, en particulier lorsque ce dernier a été placé en détention provisoire, soit accéléré.

De plus, la Voix De l'Enfant demande que les informations relatives à une situation relevant d'un crime soient transmises aux différents professionnels ayant à prendre en charge un jeune auteur d'infraction.

Rappelant que l'ensemble de la jeunesse va bien et que des situations dramatiques comme celle dont a été victime Agnès sont très peu nombreuses, bien que terribles, et inacceptables, la Voix De l'Enfant considère que les Pouvoirs Publics doivent donner aux autorités compétentes les moyens nécessaires pour évaluer et apporter des réponses adaptées à ces jeunes auteurs mis en cause.

Enfin, la Voix De l'Enfant rappelle les engagements que la France a pris « dans l'intérêt supérieur de l'enfant », en ratifiant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée le 20 novembre 1989 : « *Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans »* et elle demande la mise en place d'une politique nationale de prévention.

Contact Presse
Martine Brousse, Déléguée Générale, 06 22 80 82 82, mbrousse@lavoixdelenfant.org
Jonathan Sandjivy, chargé de communication - tél. 01 40 22 04 22
communication@lavoixdelenfant.org

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

COMMUNIQUE DE PRESSE

Propositions pour une meilleure protection des enfants et des adolescents

Paris, le 22 novembre 2011

C'est avec beaucoup d'attention que la Voix De l'Enfant a pris connaissance des annonces faites par le Premier Ministre pour que des solutions soient apportées aux risques de récidive de mineurs délinquants sexuels.

Une fois encore, la Voix De l'Enfant note que les mesures préconisées annoncées dans l'urgence médiatique et sans aucune réflexion sur les solutions existantes et les éventuels dysfonctionnements sont démesurées, au regard du nombre d'affaires de mineurs auteurs d'infractions sexuelles.

La Voix De l'Enfant tient à rappeler Dylan, Jessica, Marina, Enzo et tant d'autres qui sont morts sous les coups de leurs parents, sans que le gouvernement ne prenne de dispositions renforçant la prévention des violences sexuelles et des mauvais traitements intra familiaux. La Voix De l'Enfant s'interroge sur les raisons qui amènent les Pouvoirs Publics à annoncer un durcissement ou une nouvelle loi, dès lors que les crimes sont commis par un mineur ou une personne ayant déjà fait l'objet d'une condamnation, alors que souvent les parents maltraitants sont connus de la justice et des services sociaux.

Aussi inacceptables et insupportables que soient les derniers crimes dont ont été victimes Océane et Agnès, la Voix De l'Enfant ne peut accepter les différences de traitement entre ces deux drames et les viols ou agressions sexuelles que des milliers d'enfants et d'adolescents subissent au quotidien au sein de leur famille ou d'une institution.

La Voix De l'Enfant en appelle à Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République et Monsieur François Fillon, Premier Ministre, pour qu'une véritable politique nationale de protection de l'enfant et de l'adolescent, victime ou auteur d'infraction, soit soutenue avec équité. Il y a urgence à déployer une politique de prévention efficace et de renforcer les programmes de formation de l'ensemble des professionnels en charge de la défense et de la protection de l'enfance.

La Voix De l'Enfant demande à nouveau une Justice spécifique pour tout mineur, victime ou auteur, et propose que la Grande Cause Nationale 2012 soit la lutte contre toutes les formes de mauvais traitements dont sont victimes les enfants et adolescents en France.

Contacts Presse
Martine Brousse, Déléguée Générale, 06 22 80 82 82, mbrousse@lavoixdelenfant.org
Jonathan Sandjivy, chargé de communication, tél. 01 40 22 04 22
communication@lavoixdelenfant.org

À la claire fontaine
M'en allant promener
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis ~~baigné,~~ noyé
Il y a longtemps que ~~je t'aime,~~ 'il me bat
Jamais je ne ~~t'~~ l' oublierai.

Un enfant est en danger. **Alertons.**

www.unenfantestendanger.com

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

l'enfant bleu
ENFANCE MALTRAITEE

FONDATION POUR L'ENFANCE

LES ASSOCIATIONS MEMBRES

Agir pour le Cambodge
Formation hôtelière, orphelinats, parrainages.
Cambodge.

Aide à l'Enfance Tibétaine
Parrainages et scolarisation. Inde et Népal.

A.I.S.P.A.S. – Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels
Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France.

Alouette
Santé, éducation, micro-crédits, accueil de jeunes filles victimes de violences sexuelles. Parrainages.
Philippines.

A.M.E.T.I.S.T – Assistance aux Malades En Traitement Intensif en Spécialité Tumorale
Soutien aux enfants atteints du cancer au sein de l'unité oncologique à l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches, France.

A.M.I. – Association Marocaine Ifoulki
Programmes de santé et d'éducation. Maroc.

Fondation Anouk
Amélioration des conditions de séjour et d'accueil des enfants et adultes dans les hôpitaux, institutions spécialisées et maisons de retraite. Suisse

A.P.S.A. – Aménagement de la Promotion de la Santé en Afrique
Programmes de formation du personnel de santé à la pédiatrie au Niger, Congo, Cameroun et Togo

Association Bosniaque de France
Aide à l'éducation. Bosnie, Croatie, France.

Association « En Parler »
Prévention de la maltraitance, information, sensibilisation. Soutien aux victimes et à leurs familles. France.

Association d'Enquête et de Médiation
Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France

Association Entr'Aide
Entraide et solidarité pour l'accès de toutes et tous à l'éducation, au droit, à la culture, aux sports et aux loisirs. Animation de quartier, chantiers de solidarité.
France et international.

Association Kareen Mane
Education, santé, parrainages. Amérique du Sud, Afrique, Asie

ATRE – Association Tricastine
Pour le respect des Enfants
Préventions des maltraitances, information, sensibilisation et accompagnement des enfants victimes. France.

Bayti
Aide aux enfants des rues, foyer d'accueil, scolarisation, réinsertion. Maroc.

Bazar Sans Frontières
Education, formation, santé. Madagascar.

BICE - Bureau International Catholique de l'Enfance - Lutte contre l'exploitation sexuelle et économique des enfants, actions auprès d'enfants dans la rue, en prison.

Brincadeira
Programmes d'éducation et de santé auprès d'enfants avec un handicap sensoriel (sourds, aveugles). Brésil.

CALYSTO
Société privée ayant pour vocation d'accompagner, de former, d'informer et de conseiller les populations laissées en marge de l'Internet. France.

Caméléon
Programmes de soutien aux enfants victimes d'abus sexuels aux Philippines.

Comité Contre l'Esclavage Moderne
Lutte contre toutes formes d'esclavage moderne. France.

Comité d'Aide Médicale
Programmes médical, sanitaire et social. France, Afrique, Asie, Europe de l'Est.

C.F.P.S – Conseil des Femmes de la Province Sud
Lutte contre toutes les formes de violences et discriminations faites aux femmes. Nouvelle Calédonie.

Défense des Enfants International – Mauritanie
Santé, éducation, défense des droits de l'Enfant. Mauritanie.

Dessine-Moi Un Mouton
Prise en charge des enfants touchés par le SIDA. France.

Diambars
École de football - Scolarisation. Sénégal.

Double Horizon
Scolarisation, formation. Sénégal et Philippines.

L'Ecole dans le Ciel
Scolarisation. Inde (Ladakh).

L'Enfant Bleu –Enfance Maltraitée Normandie
Prise en charge psychologique et juridique des victimes de maltraitances, prévention, formation, UMJ. France.

La Cause des Enfants
Lutte contre les maltraitances. France.

La Chaîne de l'Espoir
Missions chirurgicales auprès d'enfants dans le monde.

La Chance aux Enfants
Programmes culturels : ateliers ludo-éducatifs. France.

La Maison de Sagesse
Aide d'urgence, programmes éducatifs, culturels. Afrique, Asie, Amérique du Sud.

LAUREUS France
Identifier, sélectionner et financer des actions permettant l'insertion sociale par le sport, en Afrique du Sud.

Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix
Lutte contre les maltraitances, UMJ. France.

Les Amis de Bait Ham
Programmes éducatifs et formation professionnelle pour jeunes en difficulté issus de l'immigration. Israël.

Les Enfants de Noé
Aide aux enfants déshérités et formation professionnelle. Brésil, France.

Enfants d'Ici et d'Ailleurs
Scolarisation, soins, Etat Civil et parrainages. Cameroun, France, Madagascar, Sénégal.

Enfants du Monde
Scolarisation, santé primaire, formation professionnelle. International.

Enfants et Développement
Scolarisation, accompagnement familial. Afrique, Asie, France.

Esperanza Fr
ance
Santé, scolarisation et formation professionnelle. Brésil.

E.S.P.O.I.R. – Education, Santé, Partage et Ouverture sur l'Ile Rouge - Scolarisation, Programme Etat Civil. Madagascar.

F.I.C.F – Fondation Internationale Fundatia Internationale pentru Copil si Familie
Développement, éducation, santé des enfants. Roumanie.

G.P.A.S. - Groupes de Pédagogie et d'Animation Sociale - Pédagogie sociale dans la rue, médiation. France et Pologne.

Génération 22
Actions auprès des enfants atteints du syndrome de Di George ou micro-délétion du Chromosome 22. France.

Krousar Thmey
Programmes éducatif, social et culturel. Cambodge.

Les Enfants du Danube
Animation dans des orphelinats et dans des centres pour enfants abandonnés, handicapés et maltraités. Slovaquie.

Les Enfants, le Jeu et l'Education (E.J.E)
Centres éducatifs dans camps de réfugiés. Palestine.

Maison de la Médiation
Lieu d'accueil et de dialogue entre jeunes et adultes en conflit. France.

Maison Notre-Dame du Sacré Cœur
Foyer d'accueil pour enfants en difficulté. France.

Mani Football Forever
Défense des droits des jeunes footballeurs Africains France, Cameroun.

Moradia Associaçâo Civil
Foyer d'accueil et réinsertion d'enfants des rues. Brésil.

Nobody's Children Foundation

Lutte contre les maltraitances. Pologne.

Fondation Paint A Smile
Peinture et décoration de services hospitaliers pour redonner un sourire aux enfants malades. Suisse.

Papi, mamie… et moi ?
Nouer ou renouer des liens intergénérationnels d'ordre familial et responsabiliser les adultes dans l'intérêt des enfants. France.

Parcours d'Exil
Accompagnement thérapeutique et insertion sociale et professionnelle d'enfants victimes dans leur pays d'origine de tortures et autres violences. France.

Phonambule – Musique à l'hôpital
Sensibilisation et éveil à la musique auprès des enfants en souffrance en milieu hospitalier. France.

Planète Enfants
Formation, lutte contre la prostitution et l'exploitation sexuelle, enfants des rues. Népal.

Potentielle
Mise en place et gestion de projets individuels pour soutenir des enfants en difficulté. France.

Première Urgence – Aide Médicale Internationale
Aide d'urgence, réhabilitation de structures de santé. France, International.

Rencontres Jeunes et Handicaps
Sensibilisation au handicap / situations à risques. France.

SESOBEL
Programmes d'accompagnement des enfants atteints de handicap et de leurs familles. Liban.

Solidarité Enfance Roumanie
Maison d'accueil, formation, prévention. Roumanie.

Solidarité France Brésil
Santé, éducation et formation dans les favelas. Brésil.

Solidimey
Accompagnement scolaire, activités sportives et culturelles. Paris, 18ème.

SOS Enfance en Danger
Lutte contre les maltraitances : sensibilisation, prévention, groupes de paroles, UAMJ. France.

SOS Enfants
Education, formation professionnelle, santé, Etat Civil, parrainages. France, Afrique, Népal, Amérique du Sud.

Sport Sans Frontières
Education des enfants par le sport et formation. Afghanistan, Burundi, Haïti, Kosovo.

Terre de Vie
Santé, éducation, parrainage. Afrique, Amérique latine, Asie, Moyen-Orient.

Tête en l'Air
Accompagnement d'enfants et leur famille en neurochirurgie, information des professionnels. France.

Umuseké
Promotion d'une culture de paix. Rwanda.

Un Enfant par la Main
Aide médicale, alimentaire, accès à l'eau, scolarisation.
Afrique, Asie, Amérique latine.

Un Enfant, Une Promesse
Soutien éducatif et psychosocial aux enfants des camps de réfugiés. Gaza, Cisjordanie et Liban.

Valued Citizens
Programmes de formation des enseignants, de justice sociale et réparatrice et de leadership pour jeunes.
Afrique du Sud.

Voix De l'Enfant Nabeul
Aide les enfants abandonnés et mères célibataires.
Tunisie

Volontariat
Education, formation professionnelle, santé, accompagnement familial, parrainages. Inde.

We Like The World
Programme de scolarisation des filles au Burkina Faso

30 ANS D'ENGAGEMENT ET D'ACTIONS AU SERVICE DE L'ENFANCE

LA VOIX DE L'ENFANT : DIRE, RASSEMBLER, AGIR.

LA DÉMARCHE DE LA VOIX DE L'ENFANT ET DE SES ASSOCIATIONS MEMBRES S'ARTICULE AUTOUR DE 3 VOLONTÉS SPÉCIFIQUES :

Un seul parti : l'enfant

La capacité d'indignation de la Voix De l'Enfant ne peut la laisser indifférente à la souffrance des enfants, considérant que cette dernière n'est pas de l'ordre de la fatalité. Se taire ou feindre de l'ignorer, pour ne pas froisser tel ou tel pouvoir, ne pas protéger la dignité et l'intégrité des enfants en détresse, relèvent, pour elle, de la non assistance à personne en danger.

Pour la Voix De l'Enfant, les violations ou les dysfonctionnements, en France ou dans le monde, qui entravent la vie des enfants, doivent être mis en lumière pour y remédier car des solutions existent.

Une dimension fédérative

Les nombreuses associations membres de la Voix De l'Enfant sur le terrain représentent un réseau permanent qui permet de démultiplier les forces d'intervention, après avoir recoupé les informations.

Ce réseau apporte différents regards face à une même réalité - celle de l'enfant en détresse - et se transforme en actions exemplaires adaptées au terrain (opérations face au tsunami, face à l'absence d'Etat Civil, face aux difficultés de recueil de la parole : les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres). Les bonnes pratiques sont partagées au sein de ce réseau et les actions locales sont soutenues par la Voix De l'Enfant, afin d'amplifier l'action et sa médiatisation, dans un but de prévention.

Pragmatisme et réalisme

Pour la Voix De l'Enfant, les lois, les traités internationaux et les textes réglementaires doivent être appliqués, avant d'en voter de nouveaux qui ne règlent pas obligatoirement les problèmes rencontrés.

Trop d'enfants dans le monde sont privés de leurs droits. Les mentalités doivent évoluer et la Voix De l'Enfant est un acteur de cette transformation. Il faut dire non à l'indifférence et permettre aux enfants de se mettre debout, sans les installer dans un assistanat peu propice à leur future vie d'adulte.

LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

La Voix De l'Enfant BP 301 – 75 464 Paris Cedex 10
Tél : 01 40 22 04 22 – Fax : 01 40 22 02 90
info@lavoixdelenfant.org – www.lavoixdelenfant.org